

Secrétariat général du gouvernement

-----

Direction de la formation professionnelle continue

Service certification, audit et contrôle

Section certification professionnelle

63, rue Fernand Forest – Le Plexus

B.P. M2 – 98849 NOUMEA CEDEX

Site : <http://www.dfpc.gouv.nc>

Mèl : [dfpc.certification@gouv.nc](mailto:dfpc.certification@gouv.nc)

Tél. : 24.66.02

# LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EN NOUVELLE-CALEDONIE

## EN 2022



## SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE LA CERTIFICATION EN NOUVELLE-CALEDONIE .....	4
1.1. Le cadre juridique.....	4
1.2. Les différents certificateurs .....	5
2. LE REPERTOIRE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE LA NOUVELLE CALEDONIE .....	6
3. L'ACTIVITE DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE .....	7
3.1. Les certifications délivrées en 2022 .....	7
3.1.1. Les certificateurs actifs.....	7
3.1.2. Les certifications par niveau.....	8
3.1.3. Les certifications par secteur d'activité .....	8
3.2. Les candidats .....	9
3.2.1. Les candidats par type de certification .....	9
3.2.2. Les candidats par voies d'accès.....	9
3.2.3. Les candidats par niveau .....	10
3.2.4. Les candidats par secteur d'activité.....	12
3.2.5. Les candidats par genre et par niveau.....	14
3.3. Les personnes certifiées.....	15
3.3.1. Les certifiés par autorité certificatrice .....	15
3.3.2. Les certifiés par voie d'accès .....	16
3.3.3. Les certifiés par niveau.....	17
3.3.4. Les certifiés par secteur et par niveau .....	19
3.3.5. Les certifiés par genre .....	19
3.4. Les taux de réussite .....	21
3.5. Les données détaillées par certification.....	23
4. LA VAE.....	32
4.1. L'information et le conseil .....	32
4.1.1. Information.....	32
4.1.2. Conseil individuel.....	33
4.2. Les candidats VAE.....	38
5. GLOSSAIRE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE.....	40

### **A NOTER**

**Ne sont prises en compte dans le présent bilan, que les certifications professionnelles inscrites au Répertoire de la Certification Professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC)**

## Liste des tableaux et graphiques

Figure 1.	Panorama des certificateurs ayant des certifications inscrites au RCP-NC.....	5
Figure 2.	Répartition des certifications actives.....	6
Figure 3.	Répartition des certifications actives délivrées au nom de l'Etat.....	6
Figure 4.	Répartition des certifications actives par niveau.....	6
Figure 5.	Répartition des diplômes professionnels délivrés en Nouvelle-Calédonie.....	7
Figure 6.	Types de diplômes délivrés.....	7
Figure 7.	Répartition de certifications par niveau.....	8
Figure 8.	Evolution du nombre de certifications par niveau.....	8
Figure 9.	Les certifications par secteur d'activité et par niveau.....	8
Figure 10.	Répartition par type de certification.....	9
Figure 11.	Candidats par voie d'accès à la certification.....	9
Figure 12.	Répartition des candidats par certificateur et par voie d'accès.....	10
Figure 13.	Répartition des candidats par niveau.....	11
Figure 14.	Candidats par certificateur et par niveau.....	11
Figure 15.	Répartition des candidats par niveau et par voies d'accès.....	12
Figure 16.	Candidats par secteur et par niveau.....	12
Figure 17.	Répartition des candidats par secteur et par niveau.....	13
Figure 18.	Répartition des candidats par genre et par niveau.....	14
Figure 19.	Répartition des candidats par genre et par voie d'accès.....	14
Figure 20.	Evolution du nombre de certifiés de 2016 à 2022.....	15
Figure 21.	Répartition et nombre de certifiés par type de certification.....	15
Figure 22.	Nombre de certifiés par certificateur.....	16
Figure 23.	Répartition des certifiés par voie d'accès.....	16
Figure 24.	Nombre de certifiés par voie d'accès et par certificateur.....	17
Figure 25.	Répartition des diplômés par niveau.....	17
Figure 26.	Répartition des diplômes par niveau et par voie d'accès.....	18
Figure 27.	Répartition des diplômes par voie d'accès et par niveau.....	18
Figure 28.	Evolution du nombre de certifiés par niveau de 2014 à 2022.....	18
Figure 29.	Nombre de diplômés par secteur.....	19
Figure 30.	Répartition des diplômés par secteur et par niveau.....	19
Figure 31.	Les diplômés par genre et par niveau.....	19
Figure 32.	Les diplômés par genre et par voie d'accès.....	20
Figure 33.	Les diplômés par genre et par secteur d'activité.....	20
Figure 34.	Taux de réussite par voie d'accès.....	21
Figure 35.	Taux de réussite par niveau.....	21
Figure 36.	Taux de réussite par secteur d'activité.....	22
Figure 37.	Fréquentation mensuelle.....	32
Figure 38.	Répartition mensuelle de participants aux RCI.....	33
Figure 39.	Répartition des entretiens réalisés par mois.....	34
.....	.....	34
Figure 40.	Répartition des personnes conseillées par catégorie et par sexe.....	34
Figure 41.	Répartition des personnes conseillées par tranche d'âge.....	35
Figure 42.	Répartition des personnes conseillées par catégorie professionnelle.....	35
Figure 43.	Répartition des personnes reçues par lieu de résidence.....	36
.....	.....	36
Figure 44.	Profil des personnes par niveau de qualification déjà détenue.....	36
.....	.....	36
Figure 45.	Profil des personnes par niveau de qualification visée.....	37
.....	.....	37
Figure 46.	Repartition des personnes reçues par niveau de diplôme détenu et visé.....	37
Figure 47.	Orientation des demandeurs par certificateur.....	38
Figure 48.	Répartition des demandes VAE par niveau de diplôme visé.....	38
Figure 49.	Répartition des demandes VAE par certificateur.....	39

# 1. LE CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE LA CERTIFICATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

## 1.1. LE CADRE JURIDIQUE

La compétence en matière de délivrance de certifications professionnelles a été transférée à la Nouvelle-Calédonie en 1999.

La **loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999** relative à la Nouvelle-Calédonie prévoit en effet dans son titre II – chapitre Ier que la Nouvelle-Calédonie est compétente pour l'attribution de diplômes dans le cadre de la formation professionnelle (**article 22 – point 2°**). Elle précise également que la délivrance des titres et diplômes d'enseignement général reste de la compétence de l'Etat (**article 21 – II – point 8°**).

La **délibération modifiée n° 119 du 21 avril 2016 relative aux certifications professionnelles délivrées en Nouvelle-Calédonie** définit les conditions dans lesquelles la Nouvelle-Calédonie exerce cette compétence, par la création de ses propres certifications professionnelles ou la reconnaissance des certifications délivrées par d'autres organisations publiques ou privées et notamment l'Etat, au travers leur inscription au **Répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie**.

**Une certification professionnelle désigne l'acte par lequel un organisme public ou privé (appelé certificateur ou autorité certificatrice) atteste qu'une personne a bien acquis un ensemble de compétences nécessaires pour l'exercice d'un métier clairement identifié.**

La délivrance (ou la reconnaissance) de cette certification par une autorité publique lui donne une valeur opposable sur le marché du travail tant vis-à-vis des employeurs publics et privés que vis-à-vis des autorités publiques dans le cas de professions réglementées.

Ces certifications sont classées selon le cadre des certifications professionnelles 2019, sur 8 niveaux<sup>1</sup> et dans 14 domaines d'activités.

### Niveaux de certification :

Cadre 2019	Nomenclature 1969	Niveau de formation
1		
2		
3	V	niveau BEP/CAP
4	IV	niveau baccalauréat ou brevet professionnel
5	III	niveau BTS / DUT
6	II	niveau Licence
7	I	niveau Master
8		niveau Doctorat

### Domaines d'activité :

A	AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX
B	ARTS ET FACONNAGE D'OUVRAGES D'ART
C	BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER
D	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
E	COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA
F	CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
G	HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION
H	INDUSTRIE
I	INSTALLATION ET MAINTENANCE
J	SANTÉ
K	SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE

<sup>1</sup> Ce cadre des certifications, défini par l'arrêté n° 2019-2115/GNC du 1er octobre 2019 relatif à la classification des certifications professionnelles, a remplacé en 2019, la nomenclature de 1969 à cinq niveaux

L	SPECTACLE
M	SUPPORT A L'ENTREPRISE
N	TRANSPORT ET LOGISTIQUE

*A noter : Jusqu'en 2019, ne sont pas classés en référence à ces niveaux les certificats de qualification professionnelle délivrés par les branches professionnelles qui eux renvoient à la classification des qualifications prévue dans la convention collective.*

Ces certifications professionnelles peuvent être acquises par deux voies :

- la formation (initiale, en alternance ou continue)
- la validation des acquis de l'expérience

*A noter : Il existe aussi sur le marché du travail, des habilitations, certificats, agréments, etc, qui ne sont pas des certifications professionnelles car elles ne mènent pas à une qualification permettant d'occuper un emploi mais visent à attester un nombre limité de connaissances ou de pratiques professionnelles qui sont souvent liées à des obligations réglementaires ou à des problématiques de santé et de sécurité au travail.*

## 1.2. LES DIFFERENTS CERTIFICATEURS

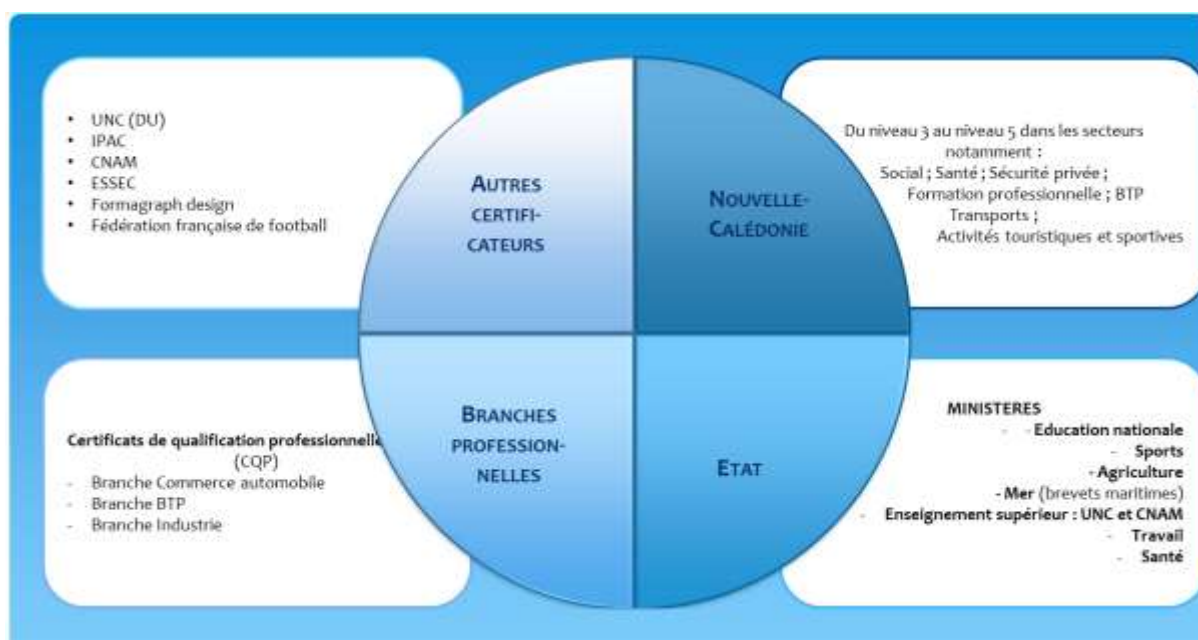
La Nouvelle-Calédonie développe progressivement son dispositif de certification professionnelle au travers de la création et de la mise en œuvre de ses propres certifications professionnelles.

L'Etat continue à délivrer des diplômes professionnels, en particulier dans le cadre de la formation initiale (diplômes du ministère de l'éducation nationale et du ministère en charge de l'enseignement supérieur notamment).

D'autres personnes morales (publiques ou privées) délivrent également des certifications professionnelles dont certaines sont reconnues par la Nouvelle-Calédonie via l'inscription sur demande au Répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC) à savoir :

- les branches professionnelles au travers des certificats de qualification professionnelle (CQP)
- d'autres certificateurs publics (chambres consulaires par exemple) ou privés (ESSEC).

**Figure 1. PANORAMA DES CERTIFICATEURS AYANT DES CERTIFICATIONS INSCRITES AU RCP-NC**



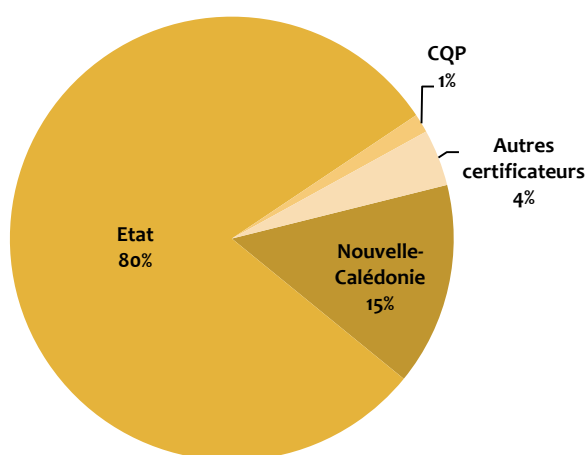
## 2. LE REPERTOIRE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE LA NOUVELLE CALEDONIE

Le Répertoire de la Certification Professionnelle de la Nouvelle-Calédonie ([RCP-NC<sup>2</sup>](https://rcpnc.gouv.nc)) recense les certifications professionnelles délivrées en Nouvelle-Calédonie, suite à un enregistrement de droit (certifications créées par la Nouvelle-Calédonie) ou sur demande (autres certificateurs).

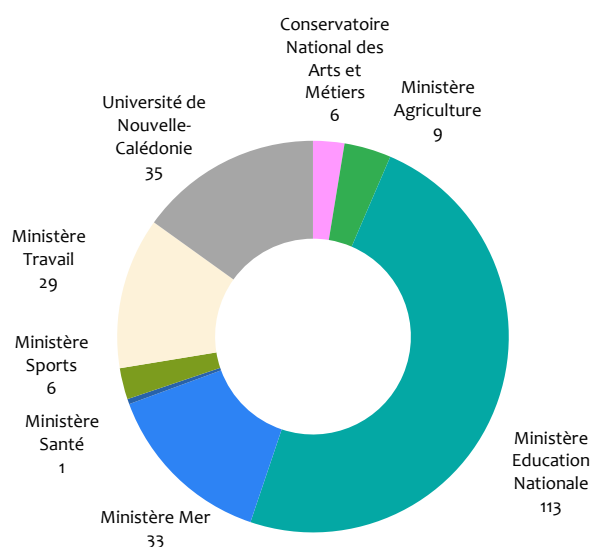
Au 31 décembre 2022, 435 certifications professionnelles étaient enregistrées dont 291 étaient actives.

Les certifications actives (c'est-à-dire celles pour lesquelles des formations peuvent être proposées) se répartissent ainsi :

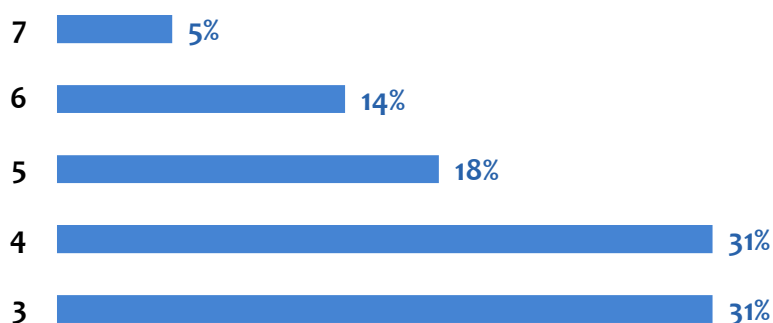
**Figure 2. REPARTITION DES CERTIFICATIONS ACTIVES**



**Figure 3. REPARTITION DES CERTIFICATIONS ACTIVES DELIVREES AU NOM DE L'ETAT**



**Figure 4. REPARTITION DES CERTIFICATIONS ACTIVES PAR NIVEAU**



<sup>2</sup> <https://rcpnc.gouv.nc>

### 3. L'ACTIVITE DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

#### 3.1. LES CERTIFICATIONS DELIVREES EN 2022

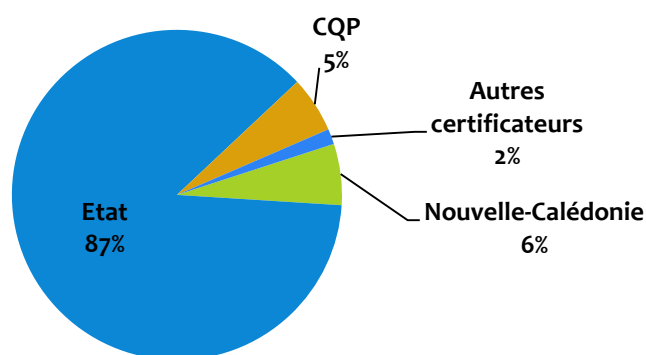
##### 3.1.1. Les certificateurs actifs

199 certifications inscrites au RCP-NC ont été délivrées en Nouvelle-Calédonie.

L'Etat reste le principal certificateur du fait du poids important du système de formation initiale aujourd'hui exclusivement orienté vers les certifications nationales.

La réduction des budgets consacrés à la formation professionnelle continue par la Nouvelle-Calédonie et les provinces, a fortement réduit la mise en œuvre de formations préparant aux certifications calédoniennes (certifications de la Nouvelle-Calédonie et CQP en particulier) plus orientées vers un public d'adultes.

**Figure 5. REPARTITION DES DIPLOMES PROFESSIONNELS DELIVRES EN NOUVELLE-CALEDONIE**



**Figure 6. TYPES DE DIPLOMES DELIVRES<sup>3</sup>**

Certificateurs	Nb	Certificateurs	Nb
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	<b>12</b>	<b>Branches professionnelles</b>	<b>3</b>
<b>Etat</b>	<b>173</b>	<i>Branche BTP</i>	2
<i>CNAM<sup>4</sup></i>	3	<i>Branche Industries</i>	1
<i>Ministère Agriculture</i>	8	<b>Autres certificateurs</b>	<b>11</b>
<i>Ministère Education Nationale</i>	111	<i>CCI France</i>	2
<i>Ministère Mer</i>	8	<i>IPAC</i>	1
<i>Ministère Santé</i>	1	<i>ESSEC</i>	1
<i>Ministère Sports</i>	2	<i>Fédération française de football</i>	1
<i>Ministère Travail</i>	13	<i>Formagraph Design</i>	1
<i>Université de Nouvelle-Calédonie</i>	27	<i>CFPB<sup>5</sup></i>	3
		<i>CNAM</i>	2

<sup>3</sup> Voir définitions dans le glossaire – page 20

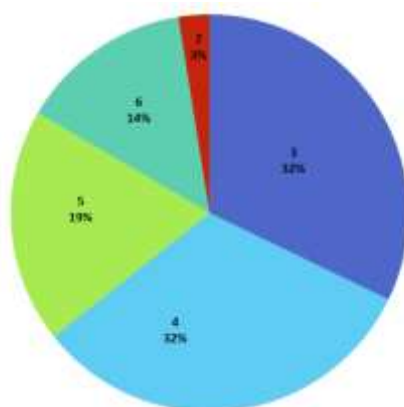
<sup>4</sup> Conservatoire National des Arts et Métiers

<sup>5</sup> Centre de formation des professions bancaires

### 3.1.2. Les certifications par niveau

Les diplômes de niveau 4 et de niveau 3 représentent la majorité des diplômes délivrés en 2022, chacun représentant à part égale 32 % des diplômes délivrés.

**Figure 7. REPARTITION DE CERTIFICATIONS PAR NIVEAU**



**Figure 8. EVOLUTION DU NOMBRE DE CERTIFICATIONS PAR NIVEAU**

Niveau	2022	2021	2020	2019	2018
7	5	8	2		
6	28	7	20	25	17
5	38	34	32	37	35
4	64	64	62	49	64
3	64	60	92	79	91
<b>Total général</b>	<b>199</b>	<b>173</b>	<b>208</b>	<b>190</b>	<b>207</b>

### 3.1.3. Les certifications par secteur d'activité

Le secteur des « services à la personne et à la collectivité » reste le premier en nombre de certifications mises en œuvre (19 % des diplômes proposés) suivi par le secteur du « support à l'entreprise », 16 % et « Installation-maintenance » et BTP, 14 %.

**Figure 9. LES CERTIFICATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR NIVEAU**

Secteur	3	4	5	6	7	Total	%
Agriculture et pêche	3	3	1	0	0	<b>7</b>	4%
Banque, assurance, immobilier	0	1	0	3	0	<b>4</b>	2%
Commerce, vente et grande distribution	8	4	4	0	0	<b>16</b>	8%
Communication, media et multimedia	0	1	2	0	0	<b>3</b>	2%
Construction, bâtiment et travaux publics	14	9	3	1	0	<b>27</b>	14%
Hôtellerie- restauration tourisme loisirs et animation	7	6	3	0	0	<b>16</b>	8%
Industrie	5	6	4	0	0	<b>15</b>	8%
Installation et maintenance	11	12	3	1	0	<b>27</b>	14%
Santé	2	0	0	1	0	<b>3</b>	2%
Services a la personne et a la collectivite	9	14	4	7	3	<b>37</b>	19%
Support a l'entreprise	0	5	11	14	2	<b>32</b>	16%
Transport et logistique	5	3	3	1	0	<b>12</b>	6%
<b>Tous secteurs</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>38</b>	<b>28</b>	<b>5</b>	<b>199</b>	

## 3.2.LES CANDIDATS

### 3.2.1. Les candidats par type de certification

Le nombre de **candidats** s'est élevé en 2022 à **5 368**, soit une progression de 20 % par rapport à 2021.

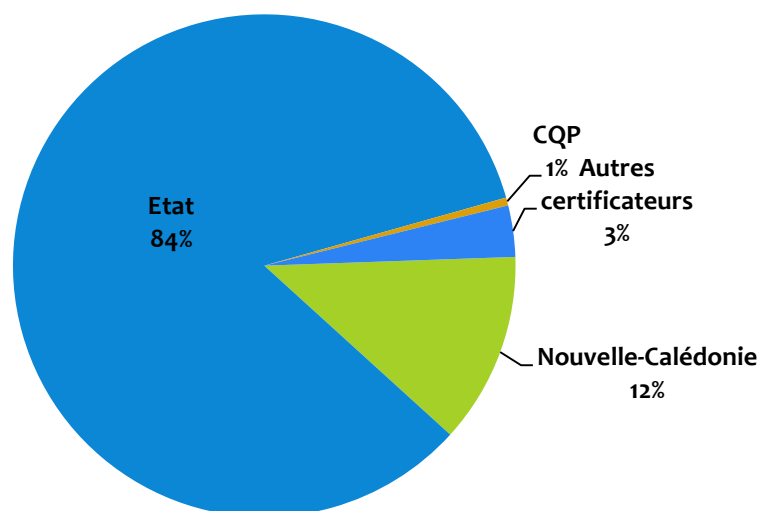
Ceci s'explique par le décalage à 2022 de certains examens en raison de la crise COVID.

Les candidats se présentent essentiellement à des examens visant la délivrance d'un diplôme de l'Etat (4 515 candidats sur un total de 5 364).

Les candidats se positionnent majoritairement sur les diplômes du ministère de l'Education nationale.

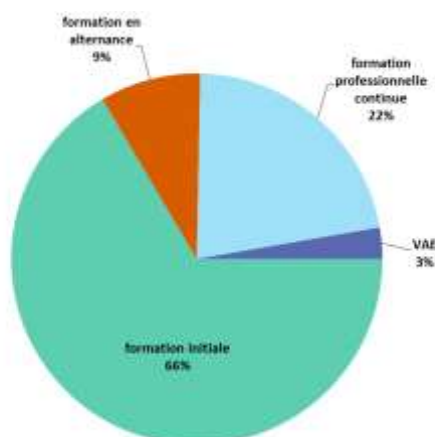
Le nombre de candidats sur les autres certifications reste de fait encore faible, soit 16 %.

**Figure 10. REPARTITION PAR TYPE DE CERTIFICATION**



### 3.2.2. Les candidats par voies d'accès

**Figure 11. CANDIDATS PAR VOIE D'ACCES A LA CERTIFICATION**



La formation initiale (sous statut scolaire ou étudiant donc) reste le principal pourvoyeur de candidats même si cette voie représente 66 % des candidats au lieu de 75 % en 2021.

L'alternance, qui concerne des personnes de plus de 16 ans titulaires d'un contrat unique d'alternance, représente 9 % des candidats, pourcentage en nette progression (5 % en 2021).

Les adultes, déjà entrés ou souhaitant entrer dans la vie active<sup>6</sup>, peuvent accéder aux diplômes soit par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) soit par la voie de la validation des acquis de l'expérience et représentent 25 % des candidats, en progression également par rapport à 2021 (20 %).

**Figure 12. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CERTIFICATEUR ET PAR VOIE D'ACCES**

Certificateurs	formation initiale	Formation en alternance	formation professionnelle continue	VAE	Toutes voies
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>610</b>	<b>35</b>	<b>652</b>
<b>Etat</b>	<b>3 550</b>	<b>425</b>	<b>425</b>	<b>115</b>	<b>4 515</b>
<i>CNAM</i>	22	12	15	0	49
<i>Ministère Agriculture</i>	93	15	0	0	108
<i>Ministère Education nationale</i>	2 727	124	82	93	3 026
<i>Ministère Mer</i>	0	0	89	21	110
<i>Ministère Santé</i>	20	0	37	0	57
<i>Ministère Sports</i>	36	0	0	0	36
<i>Ministère Travail</i>	0	46	125	0	171
<i>UNC</i>	652	228	77	1	958
<b>Branches professionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>37</b>
<i>Branche BTP</i>	0	0	20	0	20
<i>Branche Commerce et divers</i>	9	0	7	0	7
<b>Autres certificateurs</b>	<b>18</b>	<b>39</b>	<b>117</b>	<b>0</b>	<b>174</b>
<i>CCI France</i>	18	27	0	0	45
<i>CFPB</i>	0	0	31	0	31
<i>CNAM</i>	0	0	24	0	24
<i>ESSEC</i>	0	0	36	0	36
<i>Fédération française de football</i>	0	0	19	0	19
<i>Formagraph Design</i>	0	0	6	0	6
<i>IPAC</i>	0	12	1	0	13
<b>Total général</b>	<b>3 568</b>	<b>471</b>	<b>1 179</b>	<b>150</b>	<b>5 368</b>

Les chiffres détaillés par certificateur et par voie d'accès montrent que :

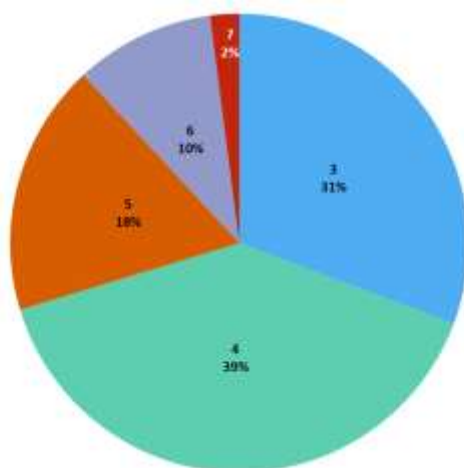
- en formation initiale, ce sont essentiellement les diplômés du ministère de l'éducation nationale (à 76 %) qui sont représentés et dans une moindre mesure ceux de l'enseignement supérieur - UNC (18 %) et du ministère de l'agriculture (3 %) ;
- en formation par alternance, la diversification de l'offre de formation se poursuit avec trois principaux certificateurs : l'UNC (48 %), le ministère de l'Education nationale (26 %) et le Ministère du travail (11 %) ;
- l'offre diplômante est beaucoup plus diversifiée en FPC puisque sur les 18 certificateurs ayant délivré des certifications en 2022, seuls cinq ne sont pas présents sur cette voie de formation ;
- les candidats VAE s'orientent majoritairement vers les certifications du ministère de l'éducation nationale (64 %) ; mais on constate également une demande en hausse sur les certifications de la Nouvelle-Calédonie (21 % des candidats) et sur les brevets maritimes délivrés par le ministère chargé de la mer (14 %).

### 3.2.3. Les candidats par niveau

Les cohortes de candidats les plus importantes sont positionnées sur les niveaux 4 (39 %) et 3 (31 %), chiffres assez stables par rapport à 2021.

<sup>6</sup> Ceci inclut les candidats libres se présentant aux examens de l'Education nationale, n'étant plus sous statut scolaire

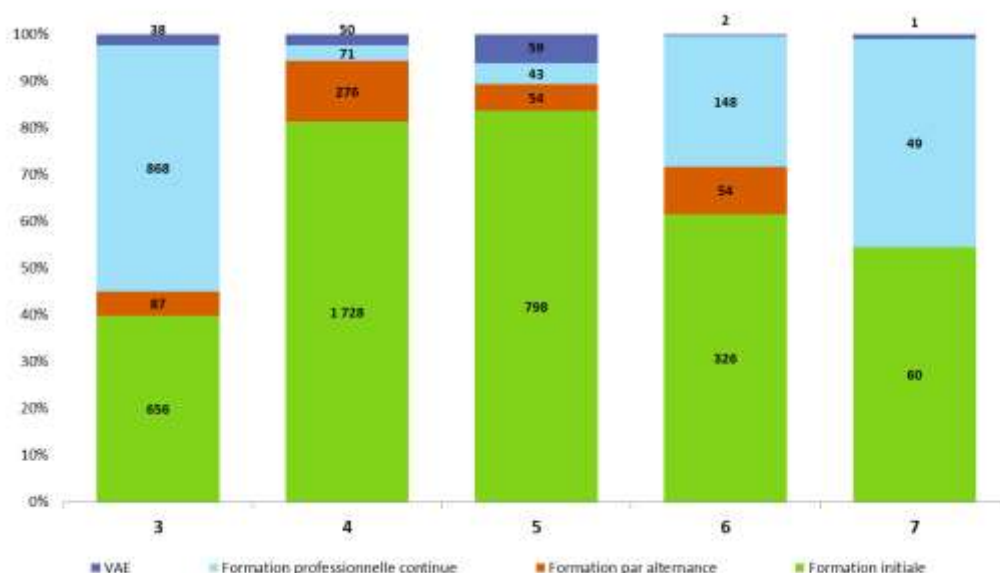
**Figure 13. REPARTITION DES CANDIDATS PAR NIVEAU**



**Figure 14. CANDIDATS PAR CERTIFICATEUR ET PAR NIVEAU**

Certificateur	3	4	5	6	7	Total général
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	<b>585</b>	<b>53</b>	<b>14</b>			<b>652</b>
<b>Etat</b>	<b>1 046</b>	<b>2 044</b>	<b>910</b>	<b>441</b>	<b>74</b>	<b>4 515</b>
<i>CNAM</i>				49		49
<i>Ministère Agriculture</i>	35	65	8			108
<i>Ministère Education nationale</i>	773	1 443	810			3 026
<i>Ministère Mer</i>	90	7	11	2		110
<i>Ministère Santé</i>				57		57
<i>Ministère Sports</i>		36				36
<i>Ministère Travail</i>	148	14	9			171
<i>UNC</i>		479	72	333	74	958
<b>Branches professionnelles</b>	<b>18</b>	<b>9</b>				<b>27</b>
<i>Branche BTP</i>	11	9				20
<i>Branche Commerce et divers</i>	7					7
<b>Autres certificateurs</b>		<b>19</b>	<b>30</b>	<b>89</b>	<b>36</b>	<b>174</b>
<i>CCI France</i>				45		45
<i>CFPB</i>				31		31
<i>CNAM</i>			24			24
<i>ESSEC</i>					36	36
<i>Fédération française de football</i>		19				19
<i>Formagraph Design</i>			6			6
<i>IPAC</i>				13		13
<b>Total général</b>	<b>1 649</b>	<b>2 125</b>	<b>654</b>	<b>530</b>	<b>110</b>	<b>5 368</b>

**Figure 15. REPARTITION DES CANDIDATS PAR NIVEAU ET PAR VOIES D'ACCES**



### 3.2.4. Les candidats par secteur d'activité

Les trois secteurs qui regroupent le plus de candidats sont en 2022 :

- Services à la personne et à la collectivité : 26 %
- Support à l'entreprise : 19 %
- BTP : 13 %.

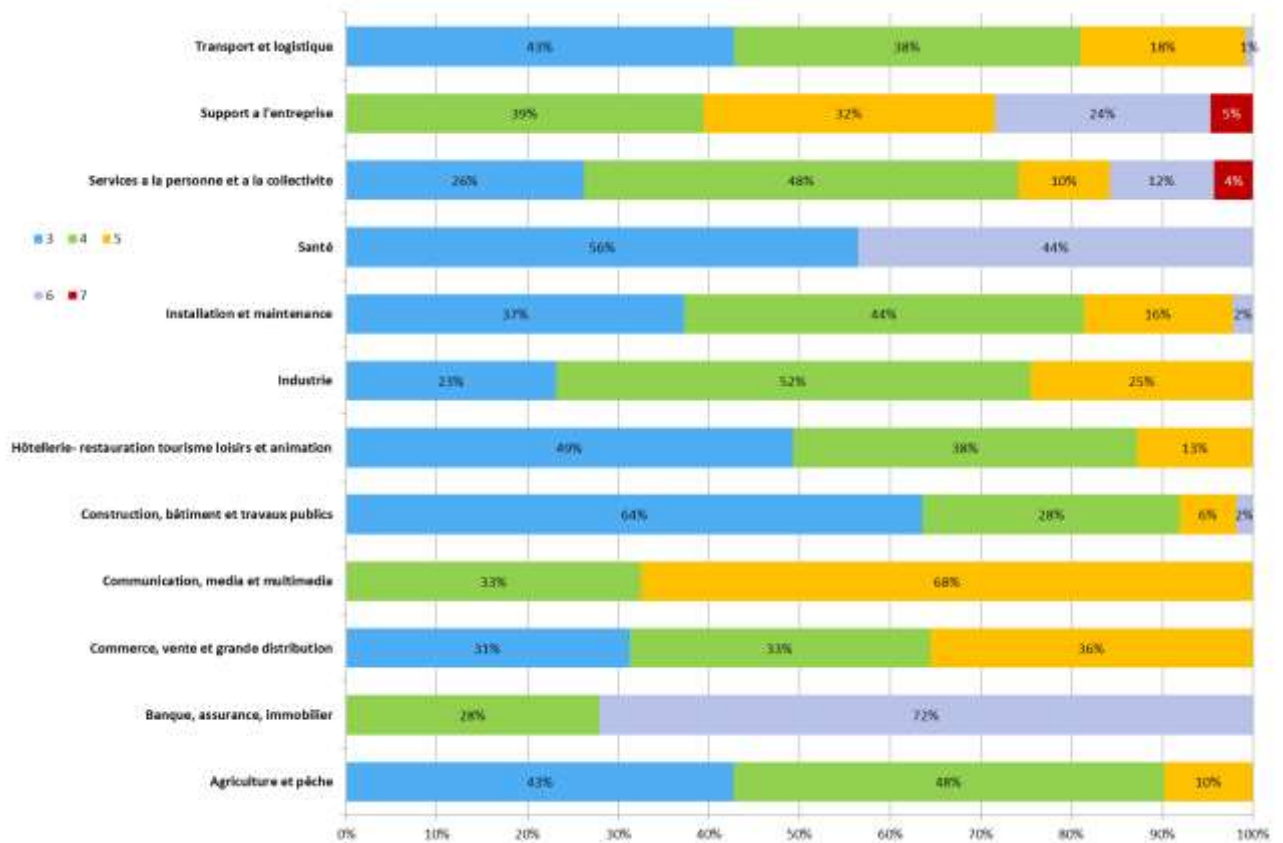
Les quatre secteurs les moins représentés sont :

- Banque, assurance, immobilier et Communication, média et multimédia : 1 %
- Santé et Agriculture : 2 %.

**Figure 16. CANDIDATS PAR SECTEUR ET PAR NIVEAU**

SECTEURS	NIVEAU					TOTAL	%
	3	4	5	6	7		
Agriculture et pêche	35	39	8			<b>82</b>	2%
Banque, assurance, immobilier		12		31		<b>43</b>	1%
Commerce, vente et grande distribution	128	136	146			<b>410</b>	8%
Communication, media et multimedia		13	27			<b>40</b>	1%
Construction, bâtiment et travaux publics	451	201	44	13		<b>709</b>	13%
Hôtellerie- restauration tourisme loisirs et animation	208	160	54			<b>422</b>	8%
Industrie	50	113	53			<b>216</b>	4%
Installation et maintenance	218	258	96	13		<b>585</b>	11%
Santé	74			57		<b>131</b>	2%
Services a la personne et a la collectivite	375	682	142	164	61	<b>1 424</b>	26%
Support a l'entreprise		413	337	250	49	<b>1 049</b>	20%
Transport et logistique	110	98	47	2		<b>257</b>	5%
<b>Tous secteurs</b>	<b>1 649</b>	<b>2 125</b>	<b>954</b>	<b>530</b>	<b>110</b>	<b>5 368</b>	

**Figure 17. REPARTITION DES CANDIDATS PAR SECTEUR ET PAR NIVEAU**



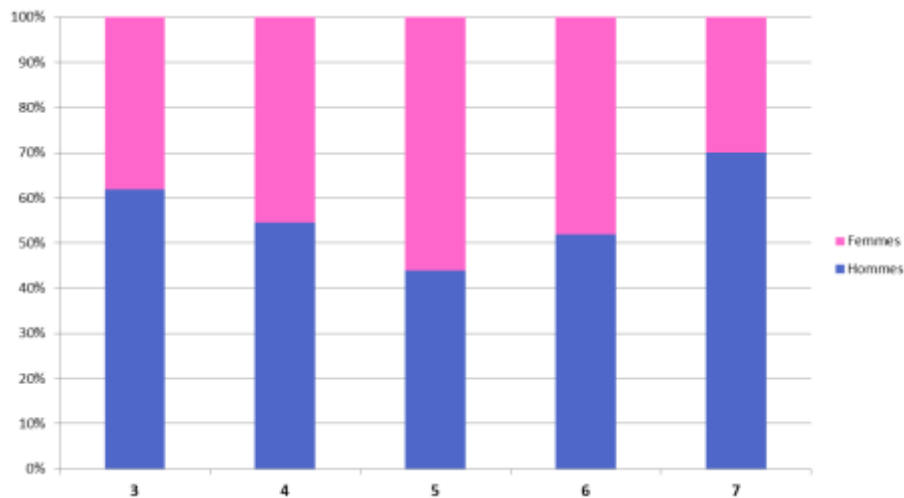
La répartition par niveau ci-dessus montre la prédominance :

- du niveau 3 (en bleu), pour les secteurs :
  - o BTP
  - o Transport-Logistique
  - o Hôtellerie restauration
  - o Santé;
- du niveau 4 (en vert), pour les secteurs :
  - o Agriculture-pêche
  - o Services à la personne et à la collectivité
  - o Support à l'entreprise
  - o Industrie
  - o Installation et maintenance
- Du niveau 5 (orange) pour les secteurs :
  - o Commerce, vente et grande distribution
  - o Communication, media et multimedia
- du niveau 6 (parme) pour le secteur Banque, assurance, immobilier

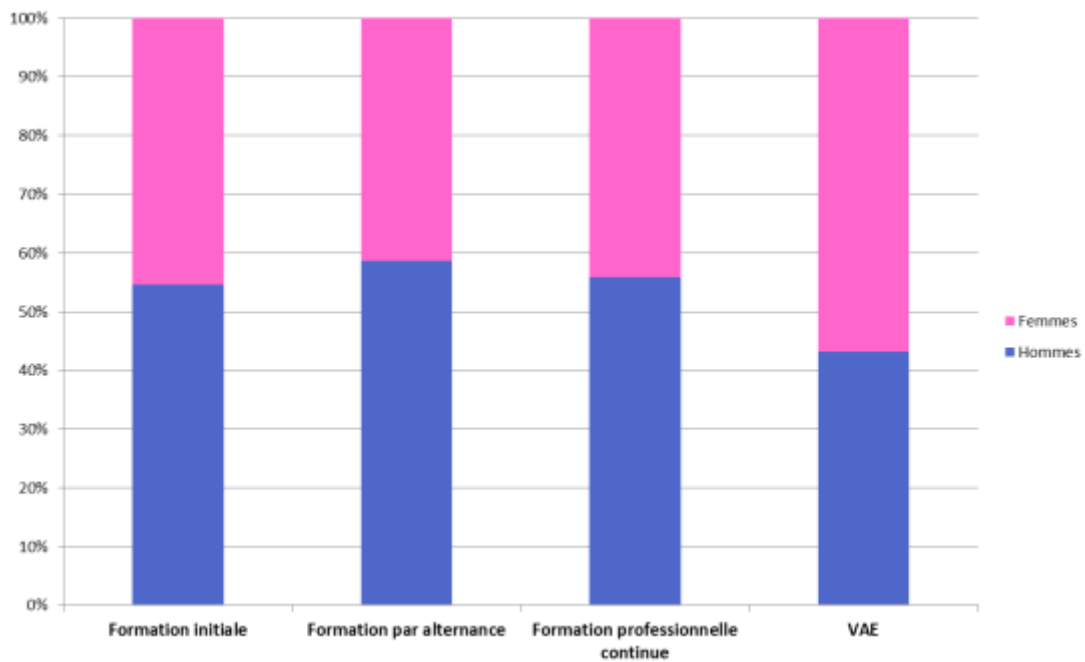
### 3.2.5. Les candidats par genre et par niveau

Les hommes sont globalement majoritaires, représentant 55 % des candidats.  
Les femmes sont majoritaires uniquement sur le niveau 5.

**Figure 18. REPARTITION DES CANDIDATS PAR GENRE ET PAR NIVEAU**



**Figure 19. REPARTITION DES CANDIDATS PAR GENRE ET PAR VOIE D'ACCES**

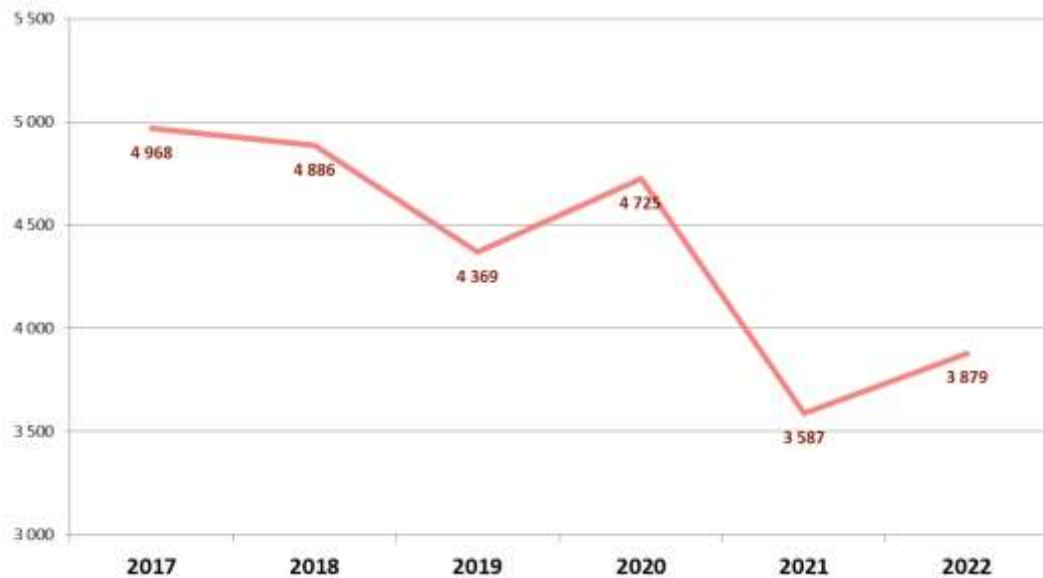


### 3.3.LES PERSONNES CERTIFIEES

#### 3.3.1. Les certifiés par autorité certificatrice

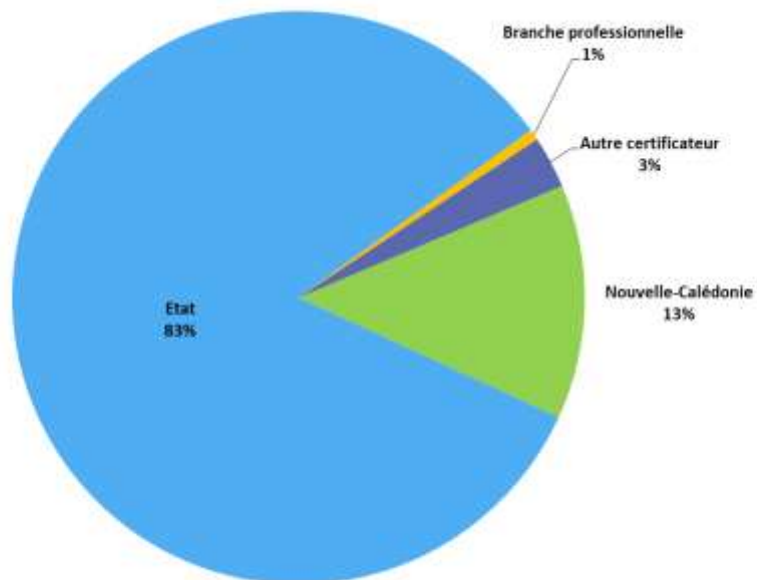
Le nombre de certifiés s'établit à 3 879 et en progression de 8 % par rapport à 2021.

Figure 20. EVOLUTION DU NOMBRE DE CERTIFIES DE 2016 A 2022



La répartition des certifiés montre le maintien de la forte prédominance des diplômes délivrés par l'Etat même si une légère baisse intervient par rapport à 2021 (83 % au lieu de 86 %). La part de personnes certifiées par la Nouvelle-Calédonie progresse passant de 10 % à 13 %.

Figure 21. REPARTITION ET NOMBRE DE CERTIFIES PAR TYPE DE CERTIFICATION



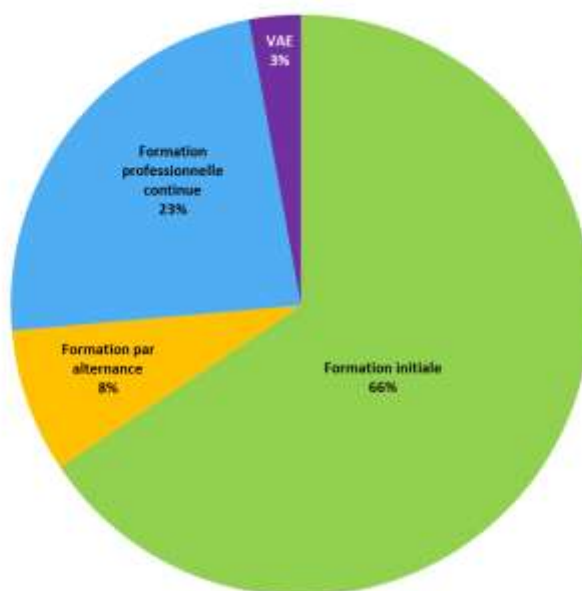
**Figure 22. NOMBRE DE CERTIFIES PAR CERTIFICATEUR**

Certificateur	Nombre de certifiés
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	<b>519</b>
<b>Etat</b>	<b>3 222</b>
<i>CNAM</i>	32
<i>Ministère Agriculture</i>	79
<i>Ministère Education nationale</i>	2219
<i>Ministère Mer</i>	94
<i>Ministère Santé</i>	42
<i>Ministère Sports</i>	35
<i>Ministère Travail</i>	128
<i>UNC</i>	593
<b>Branches professionnelles</b>	<b>24</b>
<i>Branche BTP</i>	17
<i>Branche Commerce et divers</i>	7
<b>Autres certificateurs</b>	<b>114</b>
<i>CCI France</i>	39
<i>CFPB</i>	23
<i>CNAM</i>	13
<i>ESSEC</i>	12
<i>Fédération française de football</i>	9
<i>Formagraph Design</i>	6
<i>IPAC</i>	12
<b>Total général</b>	<b>3 879</b>

### 3.3.2. Les certifiés par voie d'accès

S'agissant des voies d'accès, la formation initiale (sous statut scolaire et étudiant) reste la plus importante, tous niveaux confondus, suivie par la formation par alternance.

**Figure 23. REPARTITION DES CERTIFIES PAR VOIE D'ACCES**



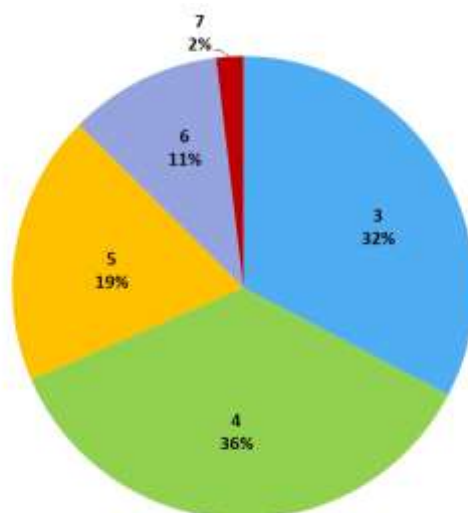
**Figure 24. NOMBRE DE CERTIFIES PAR VOIE D'ACCES ET PAR CERTIFICATEUR**

Certificateur	Formation initiale	Formation par alternance	Formation continue	VAE	Toutes voies
<b>Nouvelle-Calédonie</b>		<b>6</b>	<b>497</b>	<b>16</b>	<b>519</b>
<b>Etat</b>	<b>2 529</b>	<b>264</b>	<b>333</b>	<b>96</b>	<b>3 222</b>
<i>CNAM</i>	17	11	4		32
<i>Ministère Agriculture</i>	65	14			79
<i>Ministère Education nationale</i>	1 960	122	61	76	2 219
<i>Ministère Mer</i>			75	19	94
<i>Ministère Santé</i>	14		28		42
<i>Ministère Sports</i>	35				35
<i>Ministère Travail</i>		35	93		128
<i>UNC</i>	438	82	72	1	593
<b>Branches professionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>		<b>24</b>
<i>Branche BTP</i>	0	0	17		17
<i>Branche Commerce et divers</i>	0	0	7		7
<b>Autres certificateurs</b>	<b>16</b>	<b>40</b>	<b>58</b>		<b>114</b>
<i>CCI France</i>	16	23			39
<i>CFPB</i>			23		23
<i>CNAM</i>			13		13
<i>ESSEC</i>			12		12
<i>Fédération française de football</i>			9		9
<i>Formagraph Design</i>		6			6
<i>IPAC</i>		11	1		12
<b>Total général</b>	<b>2 545</b>	<b>310</b>	<b>912</b>	<b>112</b>	<b>3 879</b>

### 3.3.3. Les certifiés par niveau

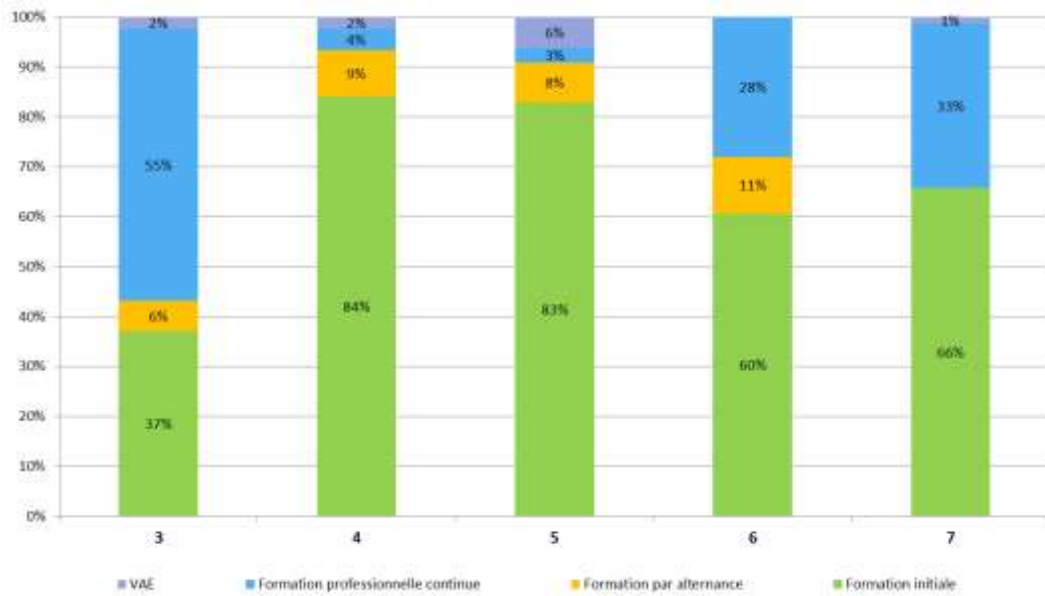
La répartition des diplômés montre que le niveau 4 domine pour la seconde année le niveau 3.

**Figure 25. REPARTITION DES DIPLOMES PAR NIVEAU**

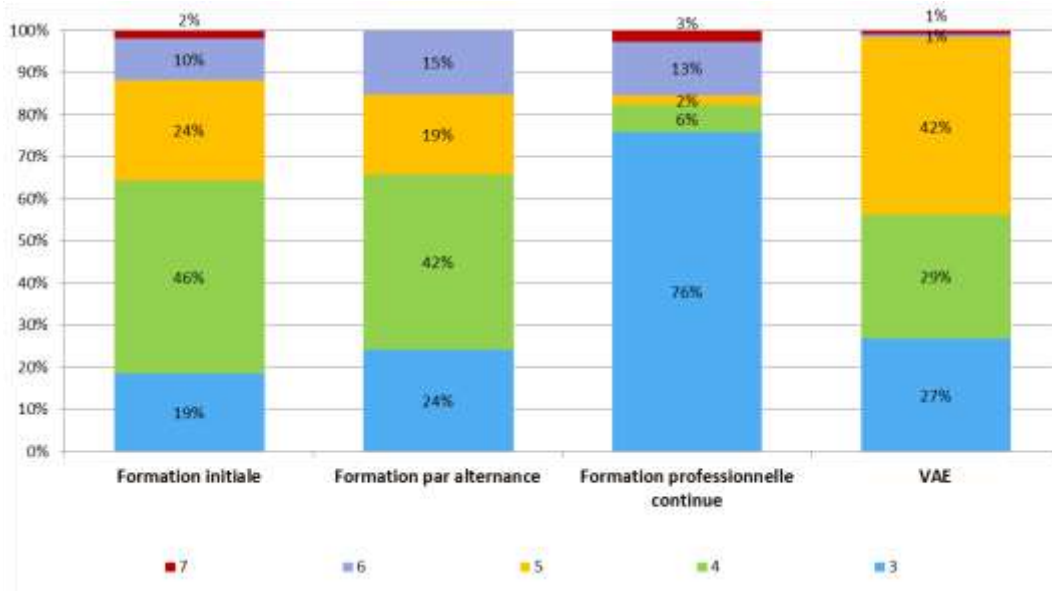


S'agissant de la voie « formation initiale » qui regroupe le plus de certifiés, on constate que les 2 545 jeunes sortent sur le marché du travail avec un niveau 4 pour 46 % d'entre eux ou un niveau 5 pour 24 %. Le niveau 3 auparavant majoritaire ne représente plus que 19 % des jeunes diplômés.

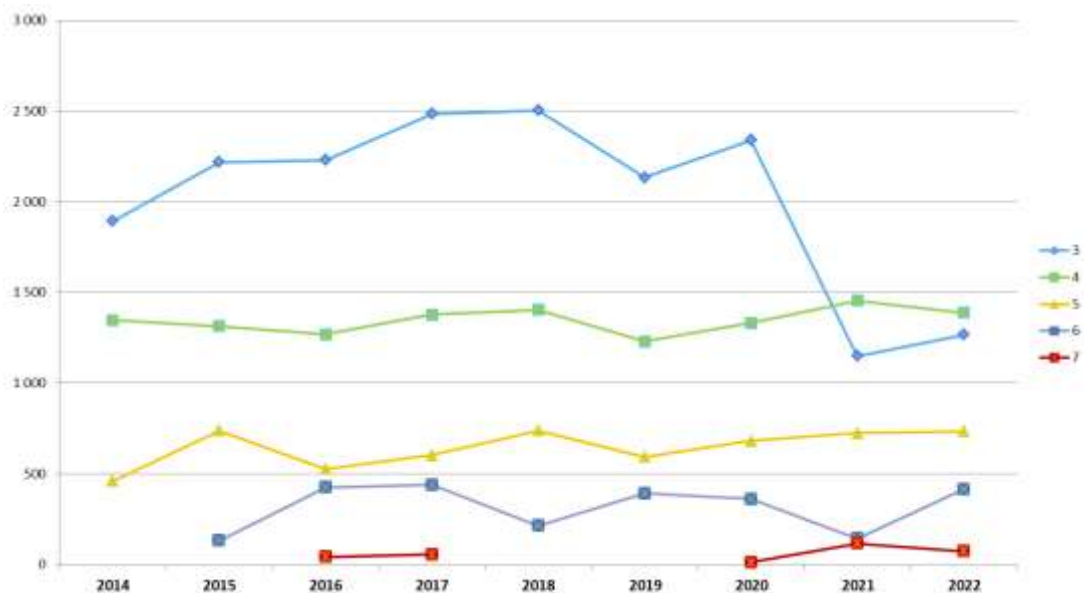
**Figure 26. REPARTITION DES DIPLOMES PAR NIVEAU ET PAR VOIE D'ACCES**



**Figure 27. REPARTITION DES DIPLOMES PAR VOIE D'ACCES ET PAR NIVEAU**



**Figure 28. EVOLUTION DU NOMBRE DE CERTIFIES PAR NIVEAU DE 2014 A 2022**

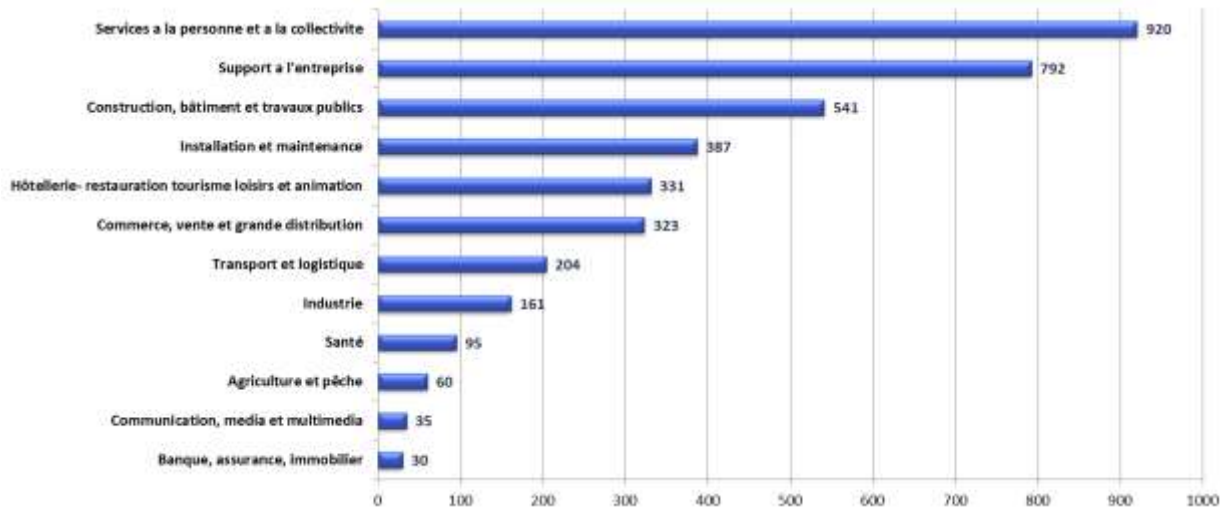


### 3.3.4. Les certifiés par secteur et par niveau

S'agissant de la répartition des certifiés par secteur d'activité, les 3 secteurs principaux sont :

- Services à la personne et à la collectivité (24 %)
- Support à l'entreprise (20 %)
- BTP (14 %)

**Figure 29. NOMBRE DE DIPLOMES PAR SECTEUR**



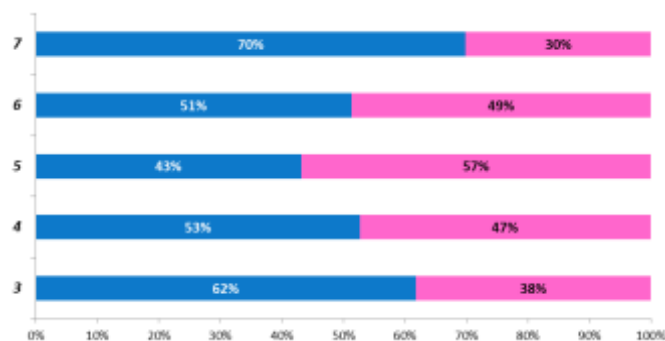
**Figure 30. REPARTITION DES DIPLOMES PAR SECTEUR ET PAR NIVEAU**

Secteur	3	4	5	6	7	Total	%
Agriculture et pêche	29	28	3			60	2%
Banque, assurance, immobilier		7		23		30	1%
Commerce, vente et grande distribution	102	107	114			323	8%
Communication, media et multimedia		13	22			35	1%
Construction, bâtiment et travaux publics	372	125	33	11		541	14%
Hôtellerie- restauration tourisme loisirs et animation	157	128	46			331	9%
Industrie	38	80	43			161	4%
Installation et maintenance	163	151	65	8		387	10%
Santé	53			42		95	2%
Services a la personne et a la collectivité	265	358	112	136	49	920	24%
Support a l'entreprise		312	262	194	24	792	20%
Transport et logistique	88	79	36	1		204	5%
<b>Tous secteurs</b>	<b>1 267</b>	<b>1 388</b>	<b>736</b>	<b>415</b>	<b>73</b>	<b>3 879</b>	

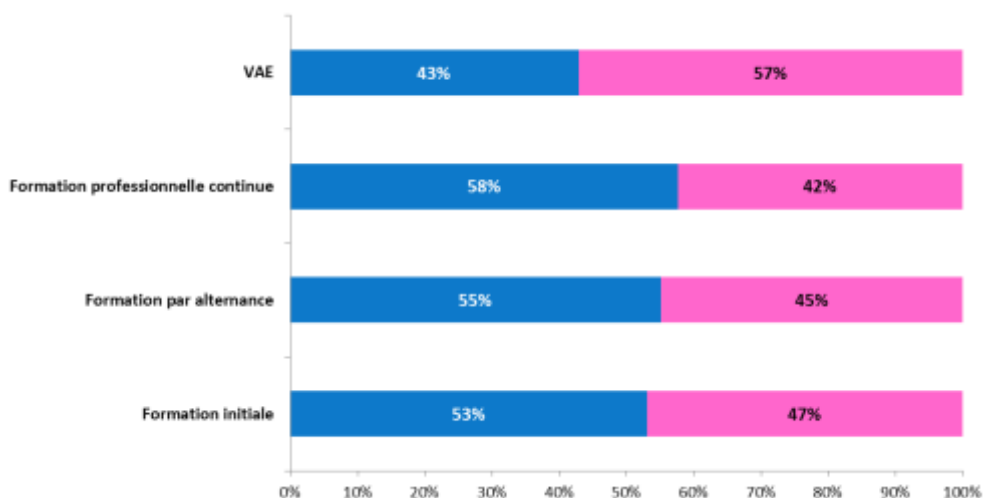
### 3.3.5. Les certifiés par genre

Les hommes sont légèrement majoritaires (54 %). Les femmes sont majoritaires uniquement sur le niveau 5. Elles sont également majoritaires sur la voie VAE.

**Figure 31. LES DIPLOMES PAR GENRE ET PAR NIVEAU**



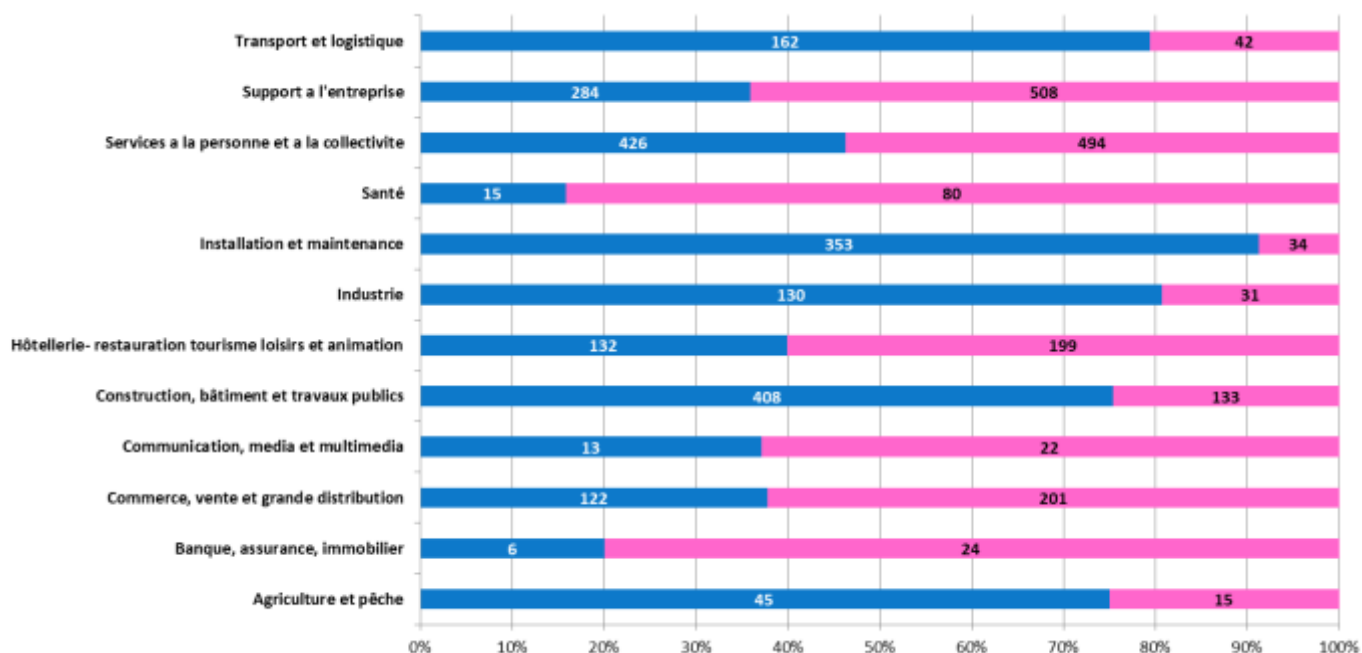
**Figure 32. LES DIPLOMES PAR GENRE ET PAR VOIE D'ACCES**



**Figure 33. LES DIPLOMES PAR GENRE ET PAR SECTEUR D'ACTIVITE**

La répartition des certifiés par secteur montre une forte division sexuée, traduisant les représentations encore très stéréotypées des métiers et leurs poids dans les choix d'orientation :

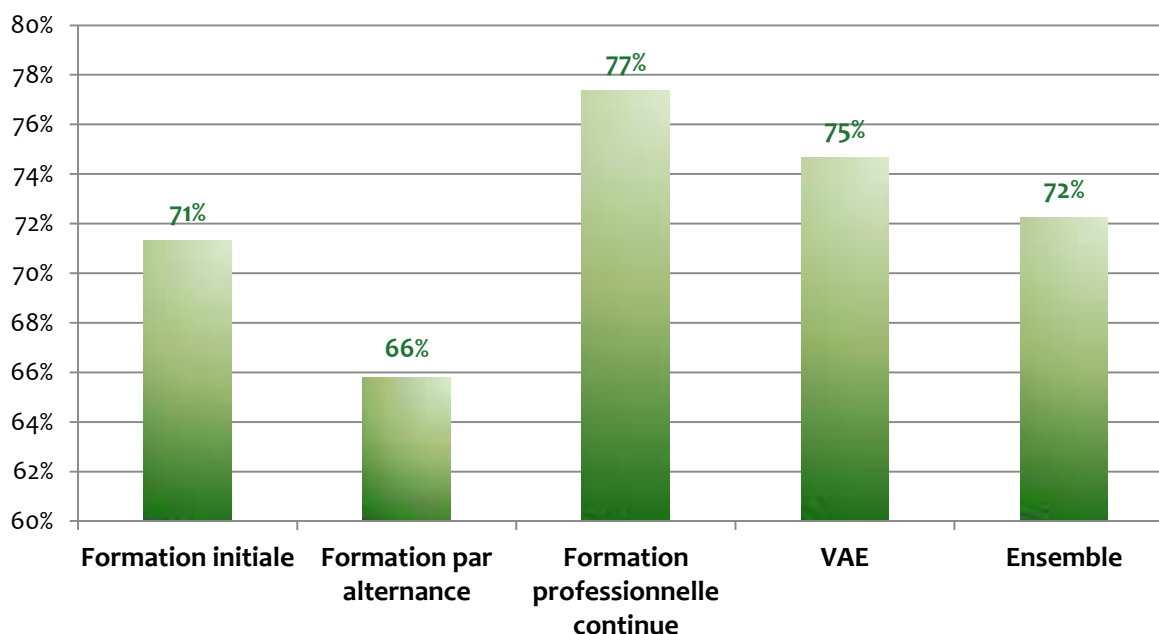
- ⇒ Métiers « féminins » : santé et métiers du tertiaire (banque, assurance, immobilier ; support à l'entreprise ; commerce, etc...)
- ⇒ Métiers « masculins » : Installation, maintenance ; BTP ; Industrie ; Agriculture, pêche



### 3.4. LES TAUX DE REUSSITE

Le taux moyen de réussite s'élève en 2022 à 72 %, en baisse par rapport à 2021.

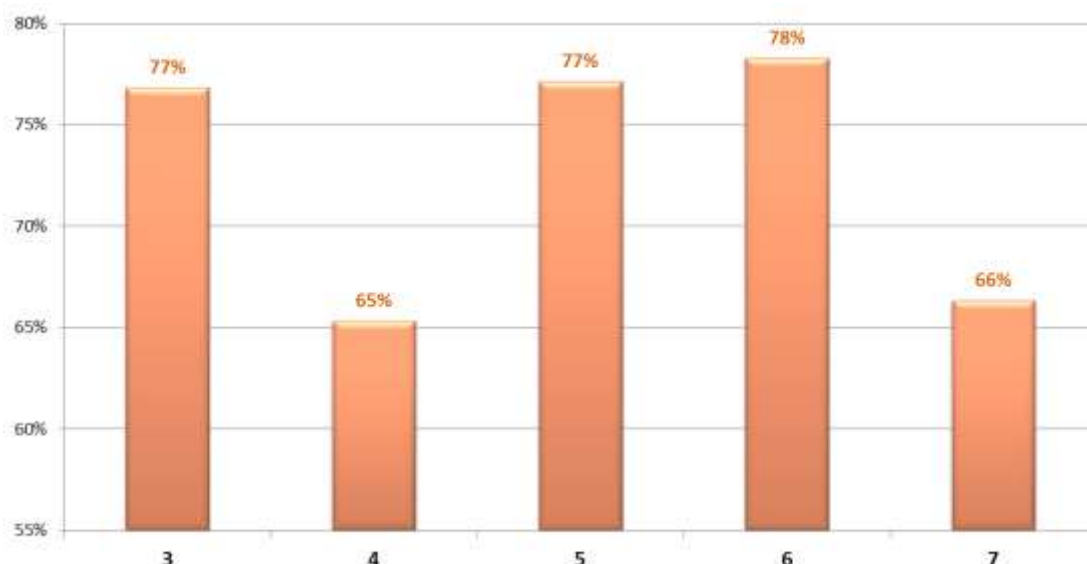
**Figure 34. TAUX DE REUSSITE PAR VOIE D'ACCES**



La voie formation continue est celle qui en 2022 a le taux de réussite le plus élevé. Pour ce qui concerne la VAE, le taux de réussite reste stable. Il est supérieur à celui constaté en métropole<sup>7</sup>.

Si l'on considère le taux de réussite par niveau, on constate que les résultats les moins bons sont constatés sur les niveaux 7 et 4 et du niveau 7, le taux étant relativement homogène sur les autres niveaux.

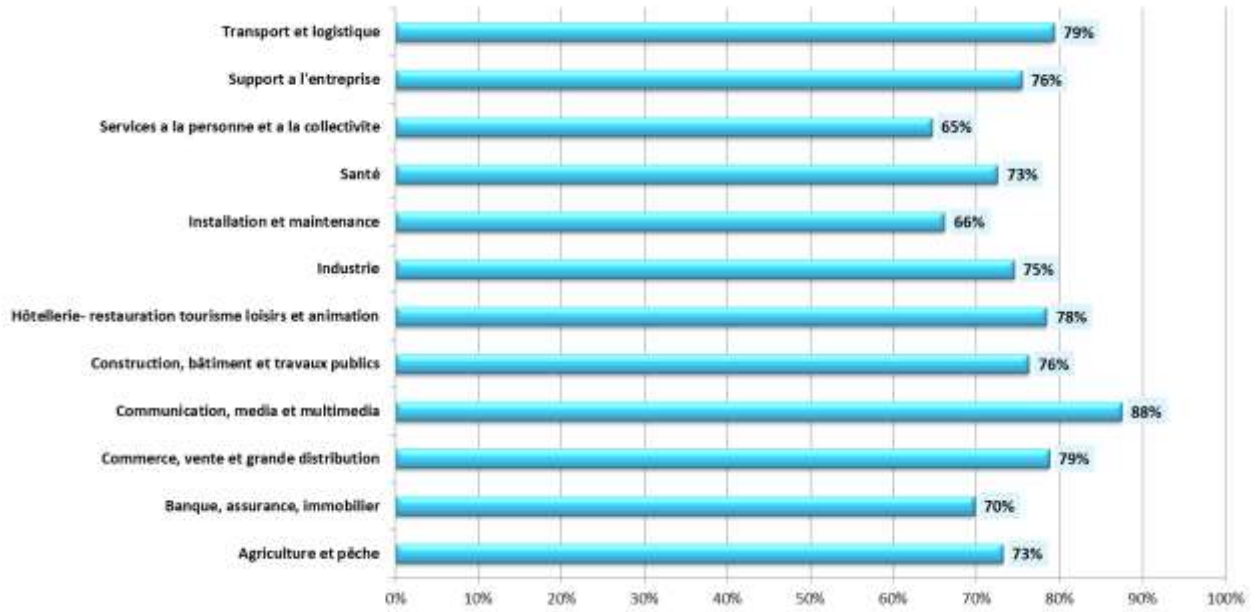
**Figure 35. TAUX DE REUSSITE PAR NIVEAU**



L'analyse des taux de réussite par secteur montre également un écart de 14 % entre le secteur « communication, média et multimédia » (88 % de réussite) et le secteur « services à la personne et à la collectivité » ayant le plus faible résultat (65 %).

<sup>7</sup> 61 % - cf. [Annexe au projet de loi de finances pour 2022](#) - Formation professionnelle – page 166

**Figure 36. TAUX DE REUSSITE PAR SECTEUR D'ACTIVITE**



### 3.5.LES DONNEES DETAILLEES PAR CERTIFICATION

Type certification	Certificateur	Niveau	Domaine	Intitulé de la certification	Candidats	Certifiés	Validations partielles	Taux de validation
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	5	K	Dirigeant d'entreprise de sécurité privée (DESP)	14	11	2	79%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	4	K	Agent de Sureté Aéroportuaire (ASA)	10	9	0	90%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	4	K	Moniteur éducateur (ME)	3	1	1	33%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	4	K	Technicien de Télé Vidéo Surveillance (TTVS)	10	6	2	60%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	4	M	Encadrant d'équipe (EE)	30	26	4	87%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	3	F	Installateur en sanitaire et énergies renouvelables (ISER)	7	6	0	86%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	3	F	Opérateur de Tombereau dans une Exploitation Minière (OTEM)	254	231	12	91%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	3	J	Aide-soignante (AS)	62	47	13	76%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	3	J	Ambulancier	12	6	0	50%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	3	K	Agent de sécurité privée qualifié (ASPQ)	205	147	0	72%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	3	K	Auxiliaire d'Autonomie (AA)	7	1	0	14%
Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	3	K	Auxiliaire De Vie (ADV)	38	28	6	74%
Etat	Conservatoire National des Arts et Métiers	6	F	Licence Génie civil	13	11	0	85%
Etat	Conservatoire National des Arts et Métiers	6	I	Licence Sciences pour l'ingénieur	13	8	0	62%
Etat	Conservatoire National des Arts et Métiers	6	M	Licence Droit Économie Gestion	23	13	0	57%
Etat	Ministère Agriculture	5	A	BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes (DARC)	8	3	0	38%
Etat	Ministère Agriculture	4	A	Bac pro Aménagements paysagers	7	5	0	71%
Etat	Ministère Agriculture	4	A	Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole	22	14	0	64%
Etat	Ministère Agriculture	4	A	Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune	10	9	0	90%
Etat	Ministère Agriculture	4	K	Bac pro Services aux personnes et aux territoires	26	19	0	73%
Etat	Ministère Agriculture	3	A	CAPA Agricultures des régions chaudes	5	4	0	80%
Etat	Ministère Agriculture	3	A	CAPA Jardinier paysagiste	11	7	0	64%
Etat	Ministère Agriculture	3	A	CAPA Métiers de l'agriculture	19	18	0	95%
Etat	Ministère Education nationale	5	D	BTS Commerce international à référentiel commun européen	19	18	0	95%

Type certification	Certificateur	Niveau	Domaine	Intitulé de la certification	Candidats	Certifiés	Validations partielles	Taux de validation
Etat	Ministère Education nationale	5	D	BTS Management commercial opérationnel	50	34	0	68%
Etat	Ministère Education nationale	5	D	BTS Négociation et digitalisation de la relation client	62	52	0	84%
Etat	Ministère Education nationale	5	D	BTS Technico-commercial	15	10	0	67%
Etat	Ministère Education nationale	5	E	BTS Communication	21	16	0	76%
Etat	Ministère Education nationale	5	F	BTS Bâtiment	20	18	0	90%
Etat	Ministère Education nationale	5	F	BTS Étude et réalisation d'agencement	15	9	0	60%
Etat	Ministère Education nationale	5	F	BTS Études et économie de la construction	9	6	0	67%
Etat	Ministère Education nationale	5	G	BTS Management en hôtellerie-restauration option A : Management d'unité de restauration	10	6	0	60%
Etat	Ministère Education nationale	5	G	BTS Management en hôtellerie-restauration option B : Management d'unité de production culinaire	22	19	0	86%
Etat	Ministère Education nationale	5	G	BTS Tourisme	22	21	0	95%
Etat	Ministère Education nationale	5	H	BTS Pilotage de procédés	15	13	0	87%
Etat	Ministère Education nationale	5	H	BTS Systèmes numériques option A : Informatique et réseaux	12	7	0	58%
Etat	Ministère Education nationale	5	H	BTS Systèmes numériques option B : Électronique et communication	11	10	0	91%
Etat	Ministère Education nationale	5	I	BTS Électrotechnique	26	18	0	69%
Etat	Ministère Education nationale	5	I	BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention	12	9	0	75%
Etat	Ministère Education nationale	5	I	BTS Maintenance des systèmes option A : Systèmes de production	58	38	0	66%
Etat	Ministère Education nationale	5	K	BTS Économie sociale familiale	44	31	0	70%
Etat	Ministère Education nationale	5	K	BTS Métiers des services à l'environnement	23	20	0	87%
Etat	Ministère Education nationale	5	K	BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social	61	50	0	82%
Etat	Ministère Education nationale	5	M	BTS Assistance technique d'ingénieur	24	22	0	92%
Etat	Ministère Education nationale	5	M	BTS Comptabilité et gestion	58	45	0	78%
Etat	Ministère Education nationale	5	M	BTS Gestion de la PME	80	58	0	73%
Etat	Ministère Education nationale	5	M	BTS Services informatiques aux organisations option A : Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux	18	14	0	78%
Etat	Ministère Education nationale	5	M	BTS Services informatiques aux organisations option B : Solutions logicielles et applications métiers	11	5	0	45%

Type certification	Certificateur	Niveau	Domaine	Intitulé de la certification	Candidats	Certifiés	Validations partielles	Taux de validation
Etat	Ministère Education nationale	5	M	BTS Support à l'action managériale	56	42	0	75%
Etat	Ministère Education nationale	5	N	BTS Gestion des transports et logistique associée	36	26	0	72%
Etat	Ministère Education nationale	4	C	MC4 Services financiers	12	7	0	58%
Etat	Ministère Education nationale	4	D	Bac pro Boulanger-pâtissier	19	19	0	100%
Etat	Ministère Education nationale	4	D	Bac pro Métiers du commerce et de la vente - Option A : Animation et gestion de l'espace commercial	78	60	0	77%
Etat	Ministère Education nationale	4	D	Bac pro Métiers du commerce et de la vente - Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	30	22	0	73%
Etat	Ministère Education nationale	4	D	MC4 Assistance, conseil, vente à distance	9	6	0	67%
Etat	Ministère Education nationale	4	E	Bac pro Artisanat et métiers d'art option Communication visuelle pluri média	13	13	0	100%
Etat	Ministère Education nationale	4	F	Bac pro Étude et réalisation d'agencement	12	6	0	50%
Etat	Ministère Education nationale	4	F	Bac pro Hygiène, propreté et stérilisation	11	8	0	73%
Etat	Ministère Education nationale	4	F	Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	94	49	0	52%
Etat	Ministère Education nationale	4	F	Bac pro Technicien constructeur bois	9	8	0	89%
Etat	Ministère Education nationale	4	F	Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A - Etudes et économie	18	9	0	50%
Etat	Ministère Education nationale	4	F	Bac pro Technicien d'études du bâtiment option B - Assistant en architecture	24	20	0	83%
Etat	Ministère Education nationale	4	F	Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre	16	11	0	69%
Etat	Ministère Education nationale	4	F	BP Électricien(ne)	8	8	0	100%
Etat	Ministère Education nationale	4	G	Bac pro Commercialisation et services en restauration	33	25	0	76%
Etat	Ministère Education nationale	4	G	Bac pro Cuisine	55	46	0	84%
Etat	Ministère Education nationale	4	G	MC4 Accueil-réception	17	13	0	76%
Etat	Ministère Education nationale	4	H	Bac pro Métiers de la mode - vêtement	10	5	0	50%
Etat	Ministère Education nationale	4	H	Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie	35	21	0	60%
Etat	Ministère Education nationale	4	H	Bac pro Pilote de ligne de production	13	10	0	77%
Etat	Ministère Education nationale	4	H	Bac pro Systèmes numériques option A - Sécurité et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire	13	11	0	85%
Etat	Ministère Education nationale	4	H	Bac pro Systèmes numériques option C - Réseaux informatiques et systèmes communicants	14	13	0	93%

Type certification	Certificateur	Niveau	Domaine	Intitulé de la certification	Candidats	Certifiés	Validations partielles	Taux de validation
Etat	Ministère Education nationale	4	H	Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle	28	20	0	71%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Maintenance des équipements industriels	88	47	0	53%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Maintenance des matériels option A - Matériels agricoles	3	2	0	67%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Maintenance des matériels option B - Matériels de construction et de manutention	27	21	0	78%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières	56	35	0	63%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Maintenance des véhicules option B - Véhicules de transport routier	17	7	0	41%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Maintenance des véhicules option C - Motocycles	8	5	0	63%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Maintenance nautique	11	10	0	91%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Technicien de maintenance de systèmes énergétiques et climatiques	8	3	0	38%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Technicien du froid et du conditionnement de l'air	10	6	0	60%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	9	7	0	78%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	Bac pro Technicien menuisier agenceur	13	5	0	38%
Etat	Ministère Education nationale	4	I	MC4 Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques	8	3	0	38%
Etat	Ministère Education nationale	4	K	Bac pro Accompagnement soins et services à la personne option A - A domicile	18	13	0	72%
Etat	Ministère Education nationale	4	K	Bac pro Accompagnement soins et services à la personne option B - En structure	66	55	0	83%
Etat	Ministère Education nationale	4	K	Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement	21	16	0	76%
Etat	Ministère Education nationale	4	K	Bac pro Métiers de la sécurité	23	17	0	74%
Etat	Ministère Education nationale	4	K	Bac pro Services de proximité et vie locale	11	10	0	91%
Etat	Ministère Education nationale	4	K	BP Coiffure	12	12	0	100%
Etat	Ministère Education Nationale	4	K	BP Esthétique Cosmétique Parfumerie	3	2	0	67%
Etat	Ministère Education nationale	4	M	Bac pro Gestion - Administration	267	192	0	72%
Etat	Ministère Education nationale	4	M	Bac pro Métiers de l'accueil	90	74	0	82%
Etat	Ministère Education nationale	4	M	MC4 Animation-gestion de projets dans le secteur sportif	12	7	0	58%

Type certification	Certificateur	Niveau	Domaine	Intitulé de la certification	Candidats	Certifiés	Validations partielles	Taux de validation
Etat	Ministère Education nationale	4	N	Bac pro Logistique	54	39	0	72%
Etat	Ministère Education nationale	4	N	Bac pro Transport	37	33	0	89%
Etat	Ministère Education nationale	3	D	CAP Boucher	9	8	0	89%
Etat	Ministère Education nationale	3	D	CAP Boulanger	5	2	0	40%
Etat	Ministère Education nationale	3	D	CAP Équipier polyvalent du commerce	49	37	0	76%
Etat	Ministère Education nationale	3	D	CAP Métiers de la coiffure	8	8	0	100%
Etat	Ministère Education nationale	3	D	CAP Pâtissier	20	16	0	80%
Etat	Ministère Education nationale	3	D	CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)	18	15	0	83%
Etat	Ministère Education nationale	3	F	CAP Carreleur mosaïste	5	2	0	40%
Etat	Ministère Education nationale	3	F	CAP Constructeur bois	19	17	0	89%
Etat	Ministère Education nationale	3	F	CAP Électricien	52	29	0	56%
Etat	Ministère Education nationale	3	F	CAP Maçon	24	18	0	75%
Etat	Ministère Education nationale	3	F	CAP Maintenance de bâtiments de collectivités	18	13	0	72%
Etat	Ministère Education nationale	3	F	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	12	8	0	67%
Etat	Ministère Education nationale	3	F	CAP Monteur installations sanitaires	13	10	0	77%
Etat	Ministère Education nationale	3	F	CAP Peintre applicateur de revêtements	9	9	0	100%
Etat	Ministère Education nationale	3	F	MC3 Plaquiste	11	8	0	73%
Etat	Ministère Education nationale	3	G	CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	52	38	0	73%
Etat	Ministère Education nationale	3	G	CAP Cuisine	79	54	0	68%
Etat	Ministère Education nationale	3	G	MC3 Cuisinier en desserts de restaurant	14	13	0	93%
Etat	Ministère Education nationale	3	G	MC3 Employé barman	15	14	0	93%
Etat	Ministère Education nationale	3	H	CAP Conducteur d'installations de production	11	7	0	64%
Etat	Ministère Education nationale	3	H	CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option A - Chaudronnerie	9	8	0	89%
Etat	Ministère Education nationale	3	H	CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B - Soudage	11	11	0	100%
Etat	Ministère Education nationale	3	I	CAP Installateur en froid et conditionnement d'air	18	13	0	72%
Etat	Ministère Education nationale	3	I	CAP Maintenance des matériels option A - Matériels agricoles	5	4	0	80%

Type certification	Certificateur	Niveau	Domaine	Intitulé de la certification	Candidats	Certifiés	Validations partielles	Taux de validation
Etat	Ministère Education nationale	3	I	CAP Maintenance des matériels option B - Matériels de construction et de manutention	21	18	0	86%
Etat	Ministère Education nationale	3	I	CAP Maintenance des matériels option C- Matériels d'espaces verts	8	6	0	75%
Etat	Ministère Education nationale	3	I	CAP Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières	50	36	0	72%
Etat	Ministère Education nationale	3	I	CAP Maintenance des véhicules option B - Véhicules de transport routier	15	15	0	100%
Etat	Ministère Education nationale	3	I	CAP Réparation entretien des embarcations de plaisance	11	5	0	45%
Etat	Ministère Education nationale	3	I	CAP Serrurier métallier	37	28	0	76%
Etat	Ministère Education nationale	3	K	CAP Accompagnant éducatif petite enfance	81	57	0	70%
Etat	Ministère Education nationale	3	K	CAP Agent de sécurité	24	19	0	79%
Etat	Ministère Education nationale	3	K	CAP Assistant(e) technique en milieux familial et collectif	10	6	0	60%
Etat	Ministère Education Nationale	3	K	CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie	2	1	0	50%
Etat	Ministère Education nationale	3	K	CAP Propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage	7	5	0	71%
Etat	Ministère Education Nationale	3	K	MC3 Aide à Domicile	1	1	0	100%
Etat	Ministère Education nationale	3	N	CAP Opérateur/opératrice logistique	20	12	0	60%
Etat	Ministère Mer	6	N	Brevet de capitaine 3000	2	1	1	50%
Etat	Ministère Mer	5	N	Brevet de chef mécanicien 3000 kW	2	1	0	50%
Etat	Ministère Mer	5	N	Brevet de patron de pêche	9	9	0	100%
Etat	Ministère Mer	4	N	Brevet de capitaine 500	7	7	0	100%
Etat	Ministère Mer	3	N	Brevet de capitaine 200	12	9	2	75%
Etat	Ministère Mer	3	N	Brevet de mécanicien 250 kW	32	29	1	91%
Etat	Ministère Mer	3	N	Brevet de mécanicien 750 kW	12	7	5	58%
Etat	Ministère Mer	3	N	Certificat de matelot pont	34	31	4	91%
Etat	Ministère santé	6	J	Infirmier	57	42	15	74%
Etat	Ministère Sports	4	G	BPJEPS spécialité Educateur Sportif	16	15	1	94%
Etat	Ministère Sports	4	G	BPJEPS spécialité animateur	20	20	0	100%
Etat	Ministère Travail	5	M	Titre professionnel Développeur web et web mobile	9	8	0	89%
Etat	Ministère Travail	4	M	Titre professionnel Technicien d'assistance en informatique	14	13	0	93%

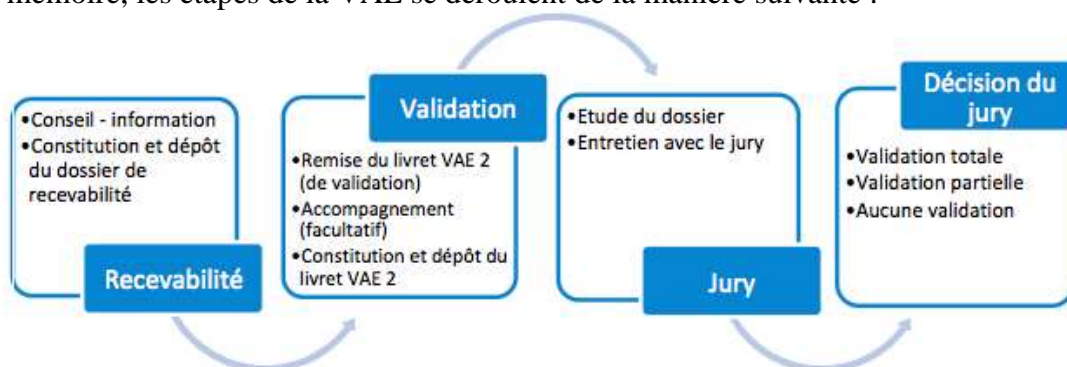
Type certification	Certificateur	Niveau	Domaine	Intitulé de la certification	Candidats	Certifiés	Validations partielles	Taux de validation
Etat	Ministère Travail	3	D	Titre professionnel Employé commercial en magasin	12	9	0	75%
Etat	Ministère Travail	3	F	Titre professionnel Agent de maintenance du bâtiment	8	8	0	100%
Etat	Ministère Travail	3	F	Titre professionnel Charpentier bois	8	2	4	25%
Etat	Ministère Travail	3	G	Titre professionnel Cuisinier	12	7	1	58%
Etat	Ministère Travail	3	G	Titre professionnel Employé d'étage en hôtellerie	24	20	1	83%
Etat	Ministère Travail	3	G	Titre professionnel Serveur en restauration	12	11	0	92%
Etat	Ministère Travail	3	H	Titre professionnel Soudeur TIG électrode enrobée	10	8	2	80%
Etat	Ministère Travail	3	H	Titre professionnel Tuyauteur Industriel	9	4	2	44%
Etat	Ministère Travail	3	I	Titre professionnel Electromécanicien de maintenance industrielle	23	15	3	65%
Etat	Ministère Travail	3	I	Titre professionnel Mécanicien(ne) de maintenance automobile	15	11	3	73%
Etat	Ministère Travail	3	I	Titre professionnel Métallier	15	12	2	80%
Etat	UNC	7	K	Master Gestion des territoires et développement local	8	8	0	100%
Etat	UNC	7	K	Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré	21	18	2	86%
Etat	UNC	7	K	Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré	32	23	5	72%
Etat	UNC	7	M	Master Management et Administration des Entreprises	13	12	0	92%
Etat	UNC	6	K	Licence Histoire	23	16	21	70%
Etat	UNC	6	K	Licence Langues étrangères appliquées	25	20	1	80%
Etat	UNC	6	K	Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	43	38	3	88%
Etat	UNC	6	K	Licence Lettres	22	17	0	77%
Etat	UNC	6	K	Licence Mathématiques	11	8	3	73%
Etat	UNC	6	K	Licence Physique, Chimie	11	10	0	91%
Etat	UNC	6	K	Licence Sciences de la Vie et de la Terre	29	27	1	93%
Etat	UNC	6	M	Licence Droit	23	15	5	65%
Etat	UNC	6	M	Licence Economie et Gestion	25	23	0	92%
Etat	UNC	6	M	Licence Géographie et Aménagement	13	11	2	85%
Etat	UNC	6	M	Licence Informatique	21	19	0	90%
Etat	UNC	6	M	Licence professionnelle Commerce et distribution	13	12	0	92%

Type certification	Certificateur	Niveau	Domaine	Intitulé de la certification	Candidats	Certifiés	Validations partielles	Taux de validation
Etat	UNC	6	M	Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication	15	15	0	100%
Etat	UNC	6	M	Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie - Parcours Collaborateur Social et Paie	13	13	0	100%
Etat	UNC	6	M	Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : Révision comptable	14	13	0	93%
Etat	UNC	6	M	Licence professionnelle Métiers de l'informatique : applications web	11	9	0	82%
Etat	UNC	6	M	Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs [résultats non finalisés]	21	0	17	0%
Etat	UNC	5	H	DEUST Géosciences appliquées	15	13	0	87%
Etat	UNC	5	M	Diplome Universitaire de Technologie Gestion des entreprises et des administrations	36	34	0	94%
Etat	UNC	5	M	Diplome Universitaire de Technologie Métiers du Multimédia et de l'Internet	21	21	0	100%
Etat	UNC	4	K	Capacité en droit	18	11	0	61%
Etat	UNC	4	K	DAEU option A	283	123	160	43%
Etat	UNC	4	K	DAEU option B	178	64	114	36%
Autre certificateur	CCI France	6	M	Responsable en commerce international	8	8	0	100%
Autre certificateur	CCI France	6	M	Responsable en marketing, commercialisation et gestion	37	31	0	84%
Autre certificateur	Centre de Formation de la Profession Bancaire	6	C	Conseiller bancaire clientèle de professionnels	16	13	0	81%
Autre certificateur	Centre de Formation de la Profession Bancaire	6	C	Conseiller patrimonial agence	11	9	0	82%
Autre certificateur	Centre de Formation de la Profession Bancaire	6	C	Responsable d'activité bancaire	4	1	0	25%
Autre certificateur	Conservatoire National des Arts et Métiers	5	M	Assistant de Gestion	11	0	0	0%
Autre certificateur	Conservatoire National des Arts et Métiers	5	M	Assistant(e) en santé et sécurité au travail	13	13	0	100%
Autre certificateur	ESSEC	7	M	Management et gestion des organisations	36	12	0	33%
Autre certificateur	Fédération française de football	4	G	Moniteur de football	19	9	8	47%
Autre certificateur	Formagraph Design	5	E	Infographiste designer web	6	6	0	100%
Autre certificateur	IPAC	6	M	Responsable paie et administration des ressources humaines	13	12	1	92%

Type certification	Certicateur	Niveau	Domaine	Intitulé de la certification	Candidats	Certifiés	Validations partielles	Taux de validation
Branche professionnelle	Branche Bâtiments & Travaux Publics	4	F	CQP Assistant Hygiène Sécurité Environnement	9	6	1	67%
Branche professionnelle	Branche Bâtiments & Travaux Publics	3	F	CQP Cordiste	11	11	0	100%
Branche professionnelle	Branche Commerce et divers	3	D	CQP Mécanicien spécialiste automobile	7	7	0	100%

## 4. LA VAE

Pour mémoire, les étapes de la VAE se déroulent de la manière suivante :



### 4.1.L'INFORMATION ET LE CONSEIL

La Nouvelle-Calédonie participe au financement de l'activité des points relais conseil.

Les Points Relais Conseil VAE sont chargés d'accueillir, d'informer et de conseiller, gratuitement, toute personne souhaitant s'engager dans une démarche de validation de son expérience professionnelle.

Deux structures sont agréées à ce titre :

- Le GIEP-NC (3 conseillers<sup>8</sup>)
- La chambre de métiers et de l'artisanat (2 conseillers dont 1 en cours de professionnalisation).

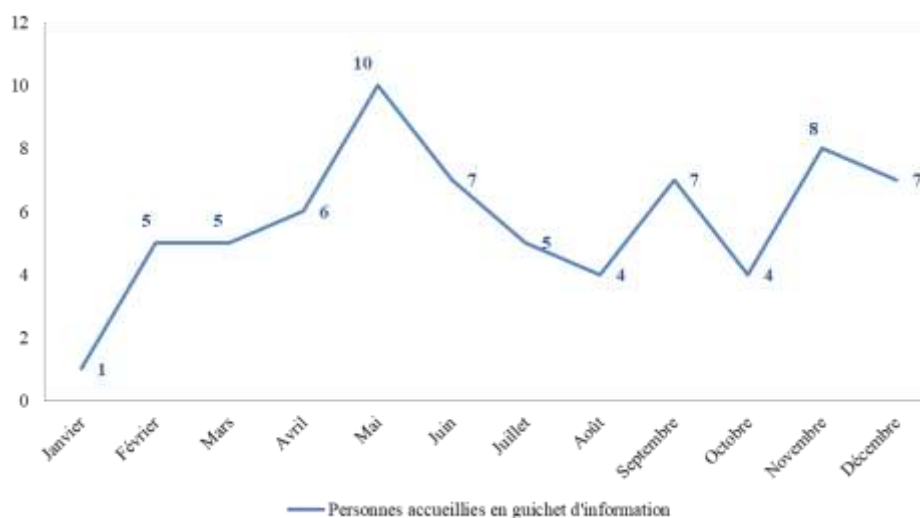
#### 4.1.1. Information

Elle vise les publics n'ayant reçu que peu ou pas d'information : cadre juridique, droits au regard du code du travail, modes de financement selon le statut du bénéficiaire, conditions de mise en œuvre de la VAE, processus d'une demande, autorités certificatrices et certifications existant en Nouvelle-Calédonie et en métropole,...

Elle peut aussi concerner une entreprise, une branche professionnelle souhaitant accompagner ses salariés dans un parcours VAE.

69 personnes se sont présentées aux 3 guichets (2 à Nouméa et 1 à Koné).

Figure 37. FREQUENTATION MENSUELLE



<sup>8</sup> Ces personnes ne sont pas mobilisées à temps plein sur cette activité

L'information est également assurée au travers de réunions d'information collectives qui sont assurées sur les communes de Nouméa et de Koné.

Sont abordés durant ces RCI :

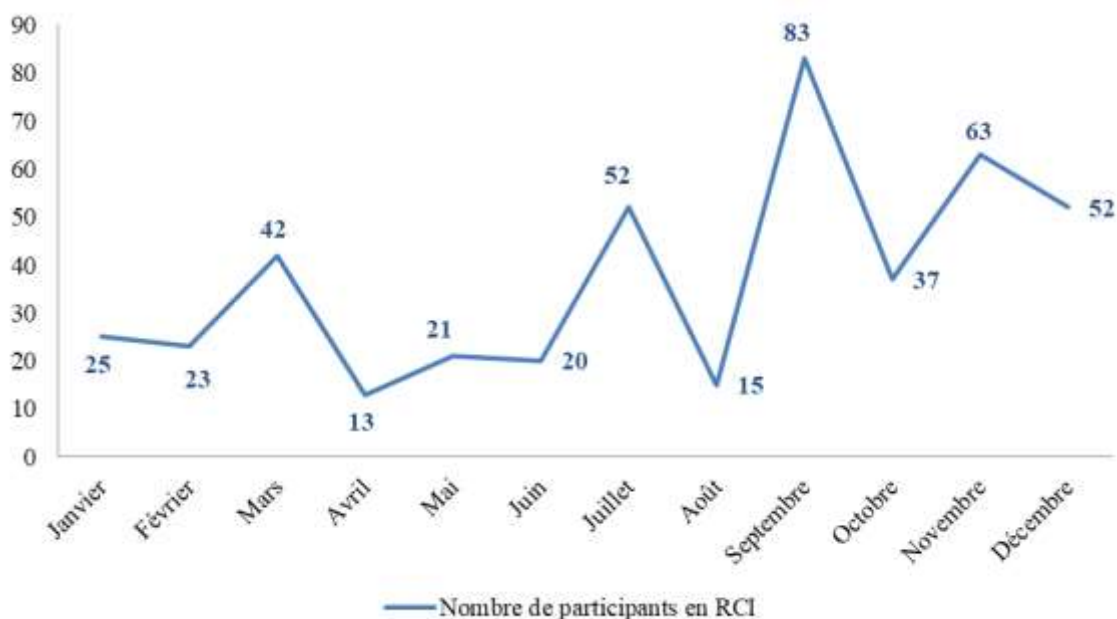
- Le cadre réglementaire du dispositif et les droits de chacun
- Qu'est-ce que la VAE ?
- Qui est concerné par la VAE ?
- Pour quels diplômes ?
- Parcours VAE : comment y accéder ?
- Combien coûte une VAE ?

Cette information générale VAE a pour objectifs de :

- Fournir à chaque demandeur l'information nécessaire et suffisante sur la VAE,
- Compléter ou corriger l'information détenue en fonction des représentations ou informations préalables du demandeur car les sources d'information sur la VAE sont diverses, parfois incomplètes, erronées, ou difficilement compréhensibles
- Comprendre la visée du dispositif VAE, ses possibilités, ses contraintes et les étapes de réalisation
- Prendre une décision dans la poursuite du parcours ou non, etc...

En 2022, 35 réunions ont été organisées par les PRC pour 446 personnes. *A noter : Ne sont pas comptabilisées les personnes dont l'information a été assurée par les certificateurs eux-mêmes, notamment le vice-rectorat qui informe environ 50 personnes par mois soit 600 personnes.*

**Figure 38. REPARTITION MENSUELLE DE PARTICIPANTS AUX RCI**



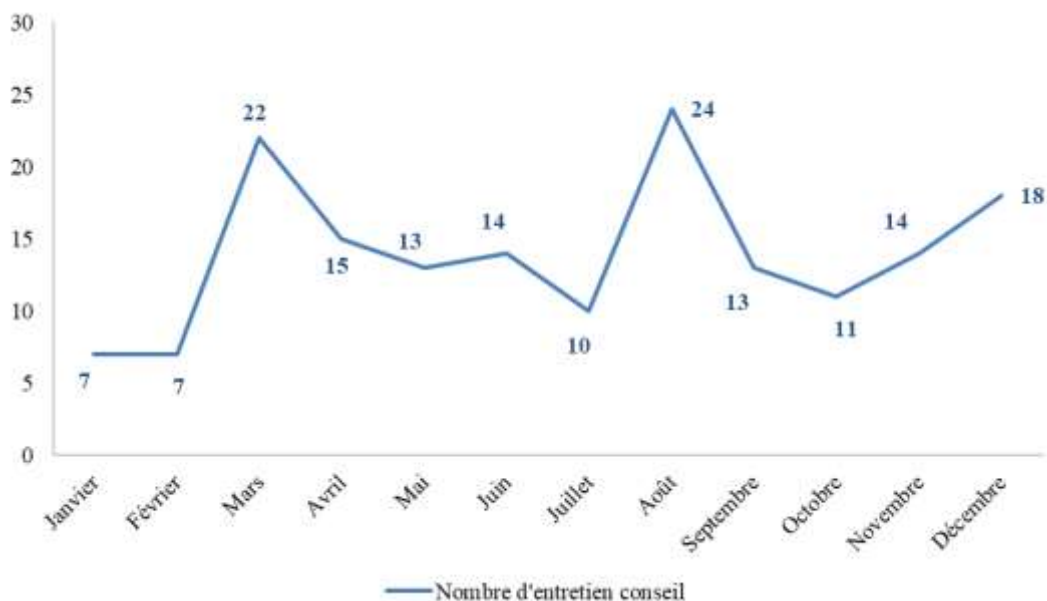
#### 4.1.2. Conseil individuel

Les personnes souhaitant s'engager dans une démarche VAE peuvent également bénéficier d'un conseil personnalisé.

Cette phase de conseil intervient dans un second temps et vise à aider la personne à construire son parcours vers la qualification en l'amenant à clarifier ses objectifs, identifier ses expériences professionnelles utiles dans le cadre de son projet VAE. Il s'agit également de donner au futur candidat un repérage sur les certifications existantes et leurs modalités de validation et de poser des hypothèses de faisabilité. Le choix final de s'engager dans la démarche VAE et de la certification souhaitée relève du libre arbitre du bénéficiaire.

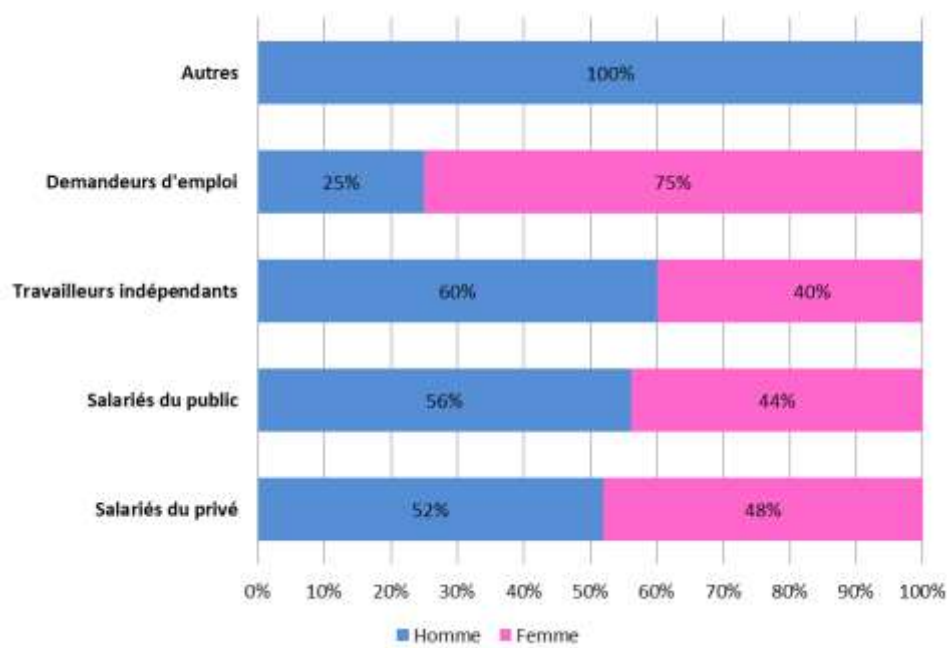
En 2022, 168 entretiens ont été réalisés pour 163 personnes conseillées, 5 personnes ayant été reçues 2 fois en 2022.

**Figure 39. REPARTITION DES ENTRETIENS REALISES PAR MOIS**



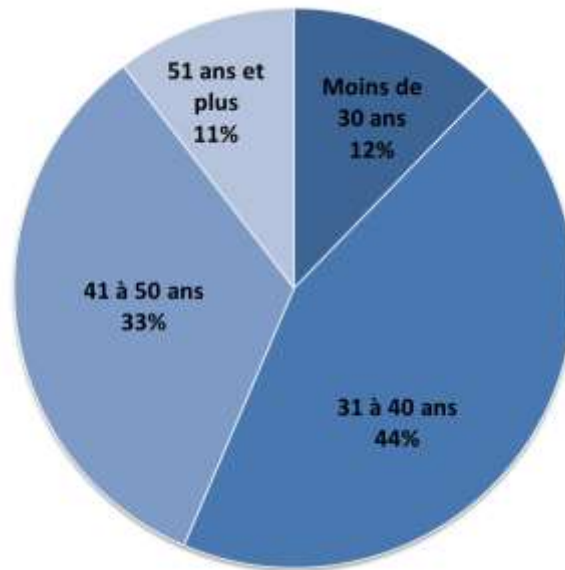
Sur les 163 personnes conseillées, les hommes sont légèrement majoritaires, représentant 52% des candidats.

**Figure 40. REPARTITION DES PERSONNES CONSEILLEES PAR CATEGORIE ET PAR SEXE**



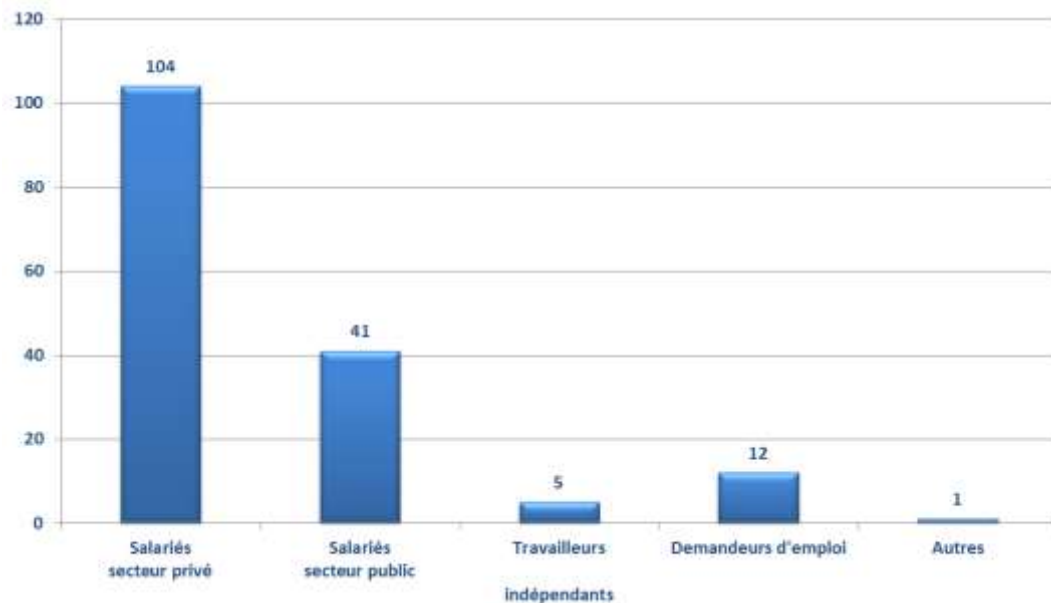
L'analyse de l'âge du public permet de constater que la tranche « 31 à 40 ans » est la plus représentée, suivie par la tranche « 41 à 50 ans ». Il s'agit donc de personnes ayant déjà une expérience professionnelle conséquente et qui va au-delà de la durée minimale d'un an requise le plus souvent pour s'engager dans une démarche VAE.

**Figure 41. REPARTITION DES PERSONNES CONSEILLEES PAR TRANCHE D'AGE**



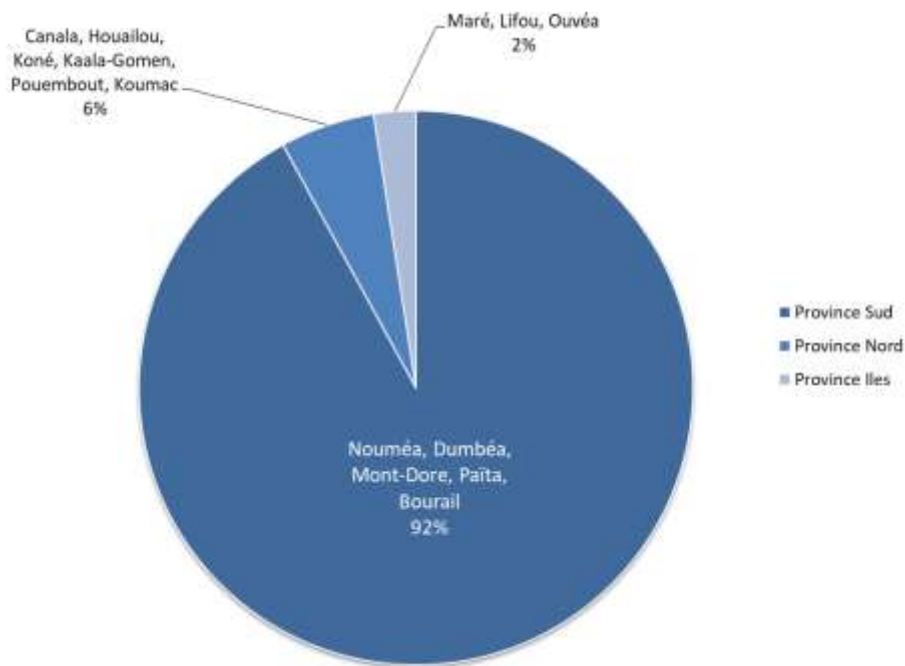
La répartition par catégorie professionnelle montre que les salariés sont largement majoritaires (secteur privé et secteur public confondus) puisqu'ils représentent 89 % du public conseillé, suivi par les demandeurs d'emploi (7 %) et les travailleurs indépendants (3 %).

**Figure 42. REPARTITION DES PERSONNES CONSEILLEES PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE**



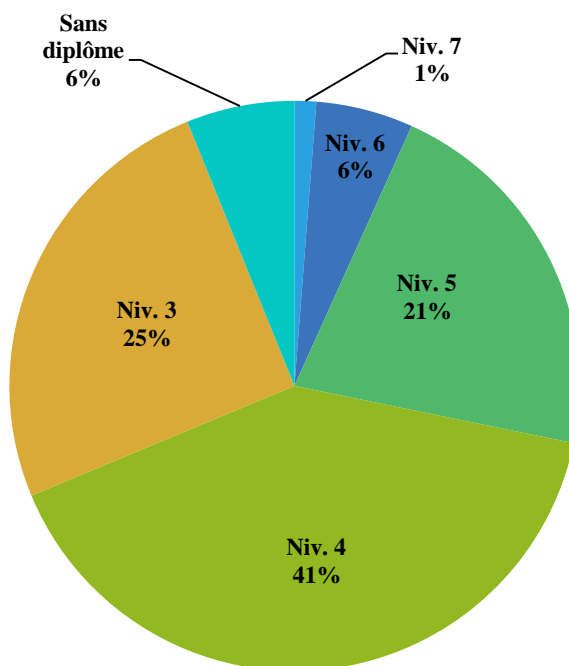
Les personnes reçues sont très majoritairement résidentes en province sud, ce qui est cohérent avec le profil majoritairement salarié tel qu'indiqué ci-dessus.

**Figure 43. REPARTITION DES PERSONNES REÇUES PAR LIEU DE RESIDENCE**

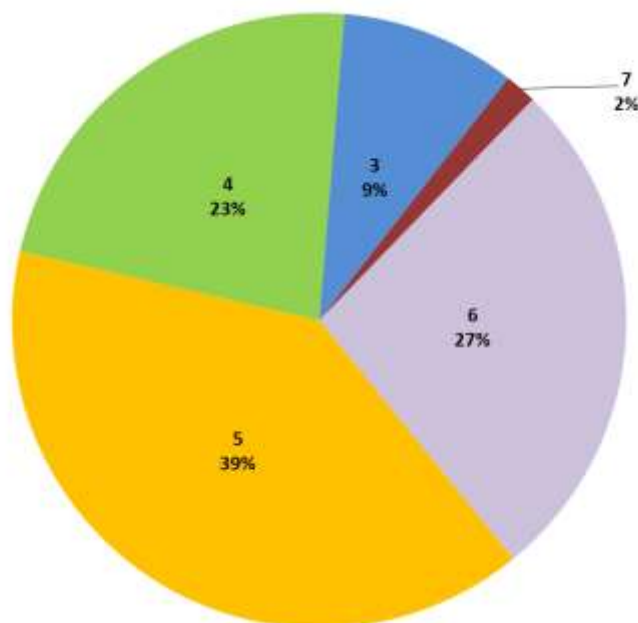


L'analyse de leur profil par niveau de qualification montre que les personnes de niveau 5 (BTS) sont les plus nombreuses, suivies par le niveau 6 puis 4. Il s'agit donc de personnes déjà qualifiées, voire très qualifiées, qui cherchent à évoluer professionnellement.

**Figure 44. PROFIL DES PERSONNES PAR NIVEAU DE QUALIFICATION DEJA DETENUE**



**Figure 45. PROFIL DES PERSONNES PAR NIVEAU DE QUALIFICATION VISEE**



Enfin, si on observe cette population au regard du diplôme recherché, on constate que si la majorité des personnes recherche une qualification supérieure, un certain nombre (28 %) reste sur le même niveau ou un niveau inférieur à celui qu'elle détient déjà.

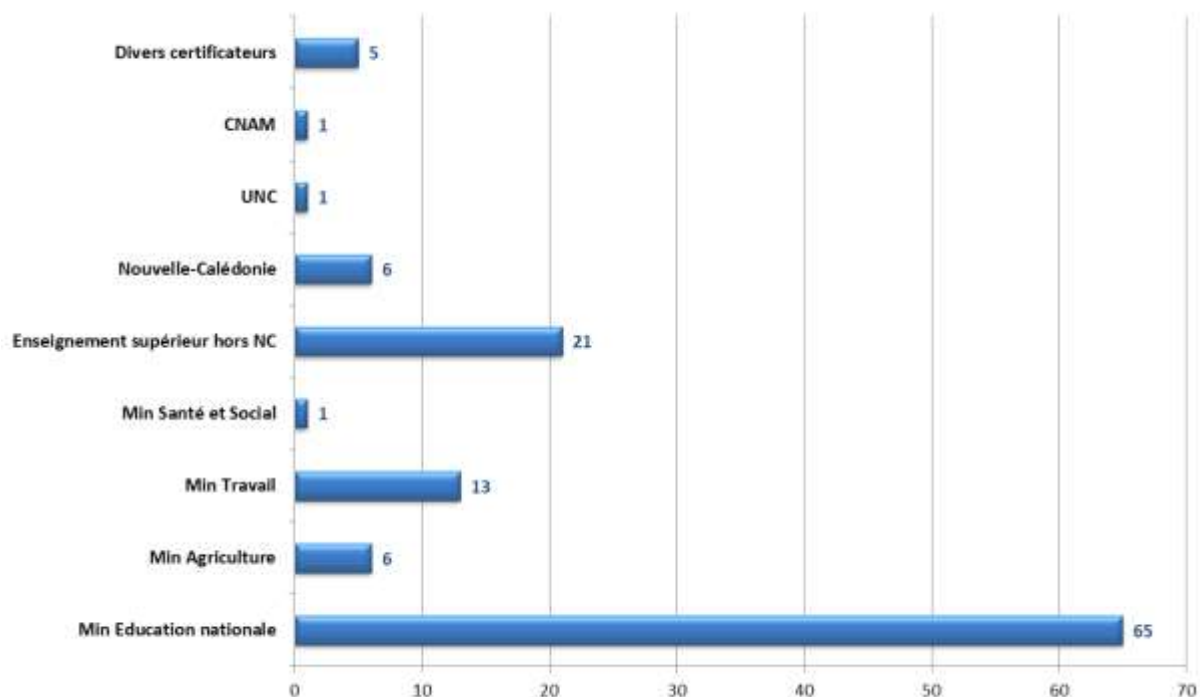
En effet, si la VAE est bien un outil de promotion sociale, c'est aussi un dispositif pouvant faciliter la mobilité professionnelle, la reprise de formation, l'employabilité, ou tout simplement une reconnaissance de son savoir-faire.

**Figure 46. REPARTITION DES PERSONNES REÇUES PAR NIVEAU DE DIPLOME DETENU ET VISE**

Diplôme détenu	Diplôme visé					Total
	7	6	5	4	3	
6		3	1			4
5		10	6	7		23
4		12	28	6	4	50
3	1	4	10	14	6	35
2	1	3	2		1	7
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>32</b>	<b>47</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>119</b>

Sur les 168 personnes reçues en entretien conseil VAE, 119 ont été orientées vers un certificateur dont 77 % vers des certificateurs présents en Nouvelle-Calédonie. Le ministère de l'Education Nationale reste le certificateur le plus demandé avec 54% des demandes, suivi du ministère de l'Enseignement supérieur avec 18%.

**Figure 47. ORIENTATION DES DEMANDEURS PAR CERTIFICATEUR**



S'agissant des 49 autres personnes :

- 29 doivent bénéficier d'un deuxième conseil dont 5 ont été reçues 2 fois en 2022,
- 3 personnes ont abandonné la démarche,
- Pour 17 personnes, VAE s'est avérée ne pas être la réponse adaptée à leur projet professionnel.

## 4.2. LES CANDIDATS VAE

Sur les 163 demandes de recevabilités déposées en 2022 auprès des certificateurs, on comptabilise 156 recevabilités délivrées soit un taux de 96% d'avis favorables.

105 dossiers de validation ont été déposés, en vue d'un passage devant le jury.

**Figure 48. REPARTITION DES DEMANDES VAE PAR NIVEAU DE DIPLOME VISE**

Niveau	Demandes de recevabilité déposées	Recevabilités accordées	Dossiers de validation déposés
3	56	51	18
4	46	46	35
5	55	53	49
6	5	5	2
7	1	1	1
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>156</b>	<b>105</b>

La répartition par certificateur montre que les demandes de VAE s'orientent vers un très petit nombre de certificateurs et majoritairement vers les certifications du ministère de l'éducation nationale.

En effet, aucune demande n'a été déposée auprès des branches professionnelles (pour la délivrance d'un CQP) et des autres certificateurs présents sur le territoire (voir liste page 5).

**Figure 49. REPARTITION DES DEMANDES VAE PAR CERTIFICATEUR**

<b>Certificateurs</b>	<b>Demandes de recevabilité déposées</b>	<b>Recevabilités accordées</b>	<b>Dossiers de validation déposés</b>
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	<b>48</b>	<b>42</b>	<b>4</b>
<b>Etat</b>	<b>115</b>	<b>114</b>	<b>101</b>
<i>Ministère Education nationale</i>	98	98	98
<i>Ministère Travail</i>	6	5	2
<i>Ministère Sports</i>	11	11	1
<b>Total général</b>	<b>163</b>	<b>156</b>	<b>105</b>

## 5. GLOSSAIRE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

### FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE - FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Formation ayant pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social. Elle fait partie de l'éducation permanente. On parle plutôt aujourd'hui de « formation tout au long de la vie »

### CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

La certification professionnelle regroupe l'ensemble des diplômes, titres à finalité professionnelle et certificats de qualification professionnelles délivrés par les autorités ou organismes valideurs (ministères, chambres consulaires, branches professionnelles, etc.). Les certifications professionnelles reconnues au niveau de la Nouvelle-Calédonie ou au niveau national sont enregistrées dans un répertoire accessible au public via un site internet (Nouvelle-Calédonie : RCP-NC et/ou national - RNCP).

### DIPLOME, TITRE, CERTIFICAT ET CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Il n'y a pas de hiérarchie de valeur entre les différents types de certifications.

Il convient de distinguer :

- les certifications de la Nouvelle-Calédonie créés par l'institution, après avis de la CCCP, et qui seront inscrites de droit au répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC),
- les autres certifications délivrées par une personne morale de droit public (l'Etat par exemple) ou privé et qui peuvent être enregistrées, sur demande et après avis de la CCCP, au RCP-NC

### DIPLOME

C'est un document écrit établissant un droit. Il émane d'une autorité compétente, sous le contrôle de l'Exécutif (Etat, Nouvelle-Calédonie). Il peut conditionner l'accès à certaines professions et à certaines formations ou concours.

Il reconnaît un niveau de qualification vérifié.

Toute création de diplôme est discutée au sein d'instances consultatives où siègent des représentants de l'Exécutif, des employeurs et des salariés.

### TITRE

Les titres regroupent des certifications délivrés sous la tutelle de ministères dépourvus d'instances consultatives (dans lesquelles siègent les partenaires sociaux), et par des organismes de formation privés ou publics (exemple : certifications des ministères chargés de la défense, et de la culture ; certifications créées par des chambres consulaires, des organismes de formation, etc...).

### CERTIFICAT

Document écrit, délivré par une autorité de référence (la Nouvelle-Calédonie, chambre consulaire...), reconnaissant au titulaire un niveau de capacité vérifié par un contrôle.

### CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Le terme de CQP désigne l'ensemble des certificats délivrés de manière paritaire par les branches professionnelles.

Initialement destiné en métropole aux bénéficiaires de contrat de qualification, ce mode de certification a été étendu dans certaines branches à l'ensemble des salariés.

### CAPACITE

Ensemble de dispositions et d'acquis dont la mise en oeuvre se traduit par des résultats observables. Potentiel d'un individu en termes de combinaisons de connaissances, savoir-faire, aptitudes, comportements ou attitudes.

### COMPETENCE

Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en oeuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...).

### EQUIVALENCE

Reconnaissance d'une valeur égale entre deux certifications, établie sous la responsabilité des seuls certificateurs concernés. Les équivalences entre les certifications nationales et les certifications néo-calédoniennes sont mentionnées dans le RNCP et dans le RCP-NC.

### NIVEAU DE CERTIFICATION

Il sert à indiquer le niveau de qualification nécessaire pour occuper un métier ou un poste dans le monde professionnel.

Pour la Nouvelle-Calédonie, ils sont définis dans l'arrêté n° 2019-/GNC du 1er octobre 2019 relatif à la classification des certifications professionnelles et sont en cohérence avec le cadre des certifications national et européen.

Cadre 2019	Nomenclature 1969	Niveau de formation
1		
2		
3	V	niveau BEP/CAP
4	IV	niveau baccalauréat ou brevet professionnel
5	III	niveau BTS / DUT
6	II	niveau Licence
7		niveau Master
8	I	niveau Doctorat

## **QUALIFICATION**

La qualification est un jugement officiel qui valide des niveaux de connaissances théoriques ou de maîtrise de processus de travail transposables qu'un agent peut exploiter dans diverses situations professionnelles. Elle se traduit par un diplôme, certificat professionnel ou tout autre titre.

De façon générale, on peut définir la qualification comme l'ensemble des connaissances, des aptitudes et des expériences que requiert l'exercice d'un emploi déterminé (on parle dans ce cas de qualification d'un emploi, d'un poste de travail) ou qu'est susceptible de mettre en oeuvre un individu (il s'agit dans ce cas d'une qualification individuelle). Il importe donc bien de distinguer ces deux dimensions, car un individu possédant une certaine qualification (un CAP par exemple) peut être amené à occuper un emploi correspondant à une autre qualification (et donc rémunéré en fonction de cette autre qualification).

La notion de qualification doit être entendue au sens large : loin de se réduire au savoir technique mis en oeuvre dans le procès de travail, elle ne se sépare pas de la question du statut et des conditions sociales du travail. Il convient donc de distinguer les qualifications réelles et les qualifications conventionnelles, des écarts sensibles apparaissent entre ces deux réalités.

Il convient de distinguer :

- la qualification acquise par la formation, attestée par un diplôme ou un titre ;
- la qualification du poste de travail, définie, d'une façon négociée ou non, dans la branche ou l'entreprise ;
- la qualification de chaque personne comprise comme capacité individuelle opératoire pour occuper un poste de travail.

Exemples : Une formation qualifiante est validée par un diplôme ou un titre... Une formation qualifiante peut ouvrir droit à une catégorie de rémunération dans le cadre d'une convention collective sans être validée par un diplôme.

### **RCP-NC**

Répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie.

Créé par la délibération N° 39/CP du 29 novembre 2006, il recense l'ensemble des certifications créées et/ou délivrées en Nouvelle-Calédonie. Il est accessible à tout public, via le site internet [www.rcpnc.gouv.nc](http://www.rcpnc.gouv.nc).

### **RNCP**

Répertoire national des certifications professionnelles

Le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est une base de données des certifications à finalité professionnelle (titres, diplômes, CQP) reconnues par l'Etat et les partenaires sociaux, classées par domaine d'activité et/ou par niveau, consultable sur le site Internet de France Compétences : <https://www.certificationprofessionnelle.fr/>.

Il permet de consulter les descriptifs des certifications : niveau, secteur d'activité, résumé du référentiel d'emploi (ou du référentiel professionnel) ou éléments de compétence acquis, modalités d'accès...

### **REFERENTIEL**

Référentiel professionnel : Document constitutif du diplôme qui décrit les activités du métier, les conditions d'exercices et les compétences nécessaires pour exercer ces activités.

Référentiel de certification : Second document constitutif du diplôme, il décrit notamment les voies d'accès à la certification, les modalités et procédures d'évaluation et notamment la nature des évaluations, la composition du jury et la qualité des évaluateurs, etc...

Référentiel de formation : Document qui décrit notamment les objectifs et le contenu pédagogiques de la formation permettant d'acquérir les compétences décrites dans le référentiel professionnel, les moyens nécessaires, l'organisation pédagogique et les modalités d'évaluation (non certificatives) en cours de formation.

### **VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**

La validation des acquis de l'expérience est issue de la loi du pays du 3 février 2010.

La VAE permet à toute personne engagée dans la vie active depuis au moins trois ans de faire reconnaître les compétences acquises par son expérience en vue d'obtenir, tout ou partie, d'un titre, diplôme ou certificat de qualification en rapport direct avec l'expérience détenue. La VAE prend en compte les compétences professionnelles acquises au travers d'activités salariées, non salariées ou bénévoles en rapport direct avec le contenu du titre ou diplôme visé.

Le jury de validation peut accorder la totalité de la certification. Lorsqu'il ne peut délivrer la totalité du diplôme, il indique au candidat les possibilités qui s'offrent à lui pour obtenir les unités manquantes.

Tous les diplômes inscrits dans le répertoire des certifications professionnelles de Nouvelle-Calédonie et dans le répertoire national des certifications professionnelles, sont concernés par le dispositif de VAE.